



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 5 MAI 1998

www.lesoleil.com

HÉPATITE C

Rock prêt à bouger

Une proposition de l'Ontario vient modifier la donne

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Nouveau rebondissement hier dans le dossier des compensations financières versées aux victimes de l'hépatite C: le ministre de la Santé Allan Rock ouvre pour la première fois la porte à renégocier l'entente conclue entre Ottawa et les provinces en mars maintenant que l'Ontario se prépare à indemniser toutes les personnes infectées par cette maladie.

Le premier ministre ontarien Mike Harris a pris tout le monde par surprise en annonçant, en début d'après-midi, hier, son intention de verser une compensation financière aux victimes de l'hépatite C ayant été infectées avant 1986.

L'Ontario devient ainsi la première province à mettre davantage d'argent sur la table, entre 100 et 200 millions \$ en tout, afin que toutes les victimes soient indemnisées. «Je crois que c'est la bonne chose à faire. Je crois que c'est équitable et que cela respecte l'esprit et la lettre de ce que disait (la commission du juge Horace) Krever», a soumis hier le premier ministre Harris.

Ce geste intervient quelques jours seulement après que l'Assemblée nationale, sous l'impulsion du chef libéral démissionnaire Daniel Johnson, eut adopté à l'unanimité une résolution exhortant le gouvernement Chrétien à délier seul les cordons de sa bourse afin de venir en aide aux personnes écartées du programme de compensations financières.

Jusqu'ici, Ottawa et les provinces s'étaient engagés à indemniser les victimes ayant été contaminées entre 1986 et 1990 seulement, déclenchant du même coup une pluie de critiques des partis de l'opposition aux Communes et des victimes elles-mêmes.

Manifestement pris par surprise, le ministre Allan Rock, qui disait encore vendredi que ce dossier était clos en dépit la requête du Québec, appuyée par l'Ontario et la Colombie-Britannique, a qualifié cette décision du gouvernement Harris de «déve-

loppement significatif».

En point de presse, il a déclaré que l'heure est vraisemblablement venue de convoquer ses homologues des provinces à une réunion afin de faire le point sur ce dossier qui constitue une véritable épine dans le pied du gouvernement Chrétien depuis plusieurs semaines. Au préalable, toutefois, il estime qu'il serait utile que les ministres de la Santé des provinces s'entendent d'abord entre eux sur la suite des choses avant de les rencontrer.

«Il s'agit d'un développement significatif. À la lumière de ces nouvelles circonstances, il faudra faire le point, évaluer le tout en compagnie de mes collègues au caucus et au cabinet. Il faut aussi savoir ce qu'en pensent les autres provinces avant de déterminer la suite des choses», a-t-il dit.

Le chef du Parti réformiste, Preston Manning, qui a mené la charge aux Communes dans ce dossier depuis le début, affichait un large sourire hier de voir le ministre Rock se montrer plus flexible à la suite de l'annonce du gouvernement ontarien qui, en bout de piste, lui permet de changer son fusil d'épaule sans perdre la face.

«Le dossier est maintenant grand ouvert. Ce sont des nouvelles intéressantes. Nous attendons de voir la réponse du gouvernement fédéral à tout cela», a dit Preston Manning, qui continue de réclamer la tête du ministre Rock à cause de la façon dont il a piloté ce dossier.

Voir ROCK en A 2 >

«Samuel, appelle-nous!»



COLLABORATION SPÉCIALE, LUCE DALLAIRE

Colombe Beaugard et Maurice Maynard, la mère et le père du jeune Samuel, disparu depuis maintenant dix jours sont partagés entre la détresse et l'espoir.

Les Maynard lancent un cri de détresse

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

■ SAINT-MARTIN — Disparu depuis maintenant dix jours, Samuel Maynard de Saint-Martin de Beauce a eu 17 ans, hier. Sa mère, Colombe Beaugard, avait sa carte d'anniversaire à la maison et son père, Maurice, s'enquérissait des développements auprès de la SQ. Aujourd'hui, ses parents lancent un appel de détresse.

«Si mon fils Samuel est en fugue et est présentement à l'écoute, je voudrais lui dire de ne pas hésiter à communiquer avec nous. Quel que soit le motif de ton départ, sache que ta mère, ta sœur, tes amis et tous ceux qui t'aiment ont très hâte de te revoir et de te serrer dans leurs bras. Juste un petit coup de téléphone pour nous dire si tu vas bien. N'aie aucune crainte, nous avons seulement envie d'entendre ta voix. Où que tu sois, Samuel, appelle-nous!» écrivaient-ils, sur le coin de la table de la cuisine, entourés de parents et d'amis.

«Samuel n'est pas du type fugueur ou du type suicidaire, mais c'est aussi un adolescent. Rien ne doit être écarté et tant qu'il ne sera pas re-

trouvé, nous ne pouvons négliger aucune hypothèse», indique sa mère.

Tout en gardant l'espoir profond de retrouver son fils en vie, M^{me} Beaugard est prête à tenter l'impossible.

«Il y a du "non dit". Ça ne se peut pas que quelqu'un disparaisse comme ça, sans trace aucune. Il se peut qu'il soit mort et que nous retrouvions son corps, mais tant et aussi longtemps que ce ne sera pas fait, nous le chercherons. Si c'est le cas, nous vivrons avec cette réalité, mais seulement une fois le temps venu. En attendant, oui, je garde espoir», ajoute-t-elle avec calme et sérénité, malgré une angoisse et une torpeur visiblement palpables.

«Depuis le début nous avons cher-

ché avec la police et les bénévoles, main dans la main, en ratisant les bois, les routes entourant l'Auberge de la Rivière Sauvage. Il doit y avoir un indice, un élément de piste à découvrir», continue son mari.

«Il y avait 250 jeunes, ce samedi soir là et personne n'aurait rien vu? Difficile à encaisser. Nous demandons à tous les propriétaires qui possèdent un endroit susceptible de servir de refuge pour Samuel d'aller vérifier et de rapporter toute information, si banale puisse-t-elle sembler



Samuel Maynard

Voir DÉTRESSE en A 2 >

OCTROI D'UN CONTRAT DE PUBLICITÉ

L'Office du tourisme et le maire L'Allier se chamaillent

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — L'Office du tourisme et des congrès exhorte le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, de retirer les propos «méprisants» qu'il a tenus, la semaine dernière, en s'attaquant au processus de sélection de l'agence de publicité de l'Office. Mais M. L'Allier n'a pas l'intention d'obtempérer.

Lors du dernier conseil des maires de la Communauté urbaine de Québec, le maire L'Allier a affirmé que l'Office

agissait «à la limite de l'inceste» en confiant son contrat de publicité à la firme Amagame pour une septième année consécutive.

Car selon lui, la majorité du jury qui a octroyé ce contrat travaille pour l'Office et a donc développé des liens privilégiés avec Amagame au fil des ans. Une situation qui porte à s'interroger sur l'objectivité du jury, a-t-il avancé.

Dans une lettre adressée au maire et dont LE SOLEIL a obtenu copie, le président du conseil d'administration de l'Office, Denys Légaré, s'interroge sur

les motifs qui ont poussé M. L'Allier à faire preuve d'un tel «mépris difficile à accepter pour tous les membres du jury».

«À titre de président du conseil, de membre du jury et de représentant de l'industrie touristique, vos propos m'apparaissent injustifiés, non documentés et non respectueux d'un processus de sélection on ne peut plus rigoureux. Vos commentaires sont d'autant plus difficiles à comprendre que vous aviez en main un document faisant

Voir TOURISME en A 2 >



LA MÉTÉO



Maximum 16, Minimum 9

Nuageux avec possibilités d'averses à 70%. Demain, 60% de probabilités d'averses. Détails page C 2.

QUÉBEC,
102^e ANNÉE, N°126
FLORIDE 1,65 \$ US
MONTRÉAL
OTTAWA 70c PLUS
TAXES

60c PLUS
TAXES



C'ÉTAIT HIER

1988 — France Guérette, de Rimouski, donne naissance à Québec à des quadruplés (trois garçons et une fille) à la suite d'une fécondation in vitro.
1987 — L'accès à Venise est limité à 50 000 touristes par jour.
1985 — Le dépôt d'une gerbe au cimetière militaire allemand de Bitburg par le président Reagan et le chancelier Kohl suscite des polémiques et des manifestations.

RÉFLEXION

« L'homme est plus fragile qu'un oeuf et plus dur que le roc. »
Proverbe serbe

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
tirage du 04-05-98
6-2-9
0-4-2-2
EXTRA
116214

BANCO
tirage du 04-05-98
8-9-11-16-19-20-22-30-36-37
41-43-46-47-49-54-56-57-62-66

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 8
Le Québec et le Canada	10 à 14
Le Monde	15
CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 12
Bourses	4 et 5
Opinions	10 et 11
CAHIER C	
Mode Magazine	1 à 4
Arts et spectacles	5 à 12
Votre agenda	6
Ce soir à la télé	2
Annonces classées	7 à 11
Décès	10 et 11
CAHIER D SPORTS	
Claude Larochelle	1
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7
SERVICES	
Abonnements	686-3344 1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730

ROCK Duceppe

Suite de la Une

De son côté, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, continue de croire que le gouvernement Chrétien devait compenser seul les victimes d'avant 1986 étant donné qu'il dispose de surplus budgétaires obtenus en coupant dans les paiements de transferts destinés aux provinces.

Enfin, le chef du Parti conservateur de la Nouvelle-Écosse, John Hamm, a indiqué hier à Ottawa que son parti est prêt à se joindre aux néo-démocrates de Robert Chisholm afin de renverser le nouveau gouvernement libéral minoritaire de Russell McLellan s'il n'accepte pas aussi de compenser toutes les victimes.

AU QUÉBEC

Québec n'imitera pas l'Ontario qui compte indemniser toutes les victimes de l'hépatite C, y compris celles exclues de l'actuelle entente fédérale-provinciale.

« Je n'ai aucune autre déclaration à faire. Au Québec, il y a une motion de l'Assemblée nationale qui est très claire. C'est ça qui est notre ligne de conduite », a déclaré le ministre de la Santé, Jean Rochon, à Québec, hier.

DÉTRESSE Enquête

Suite de la Une

être. Si cela arrivait à votre enfant, comment réagiriez-vous. Comprenez-nous, l'impossible doit être tenté », dit-il avec émotion.

Aujourd'hui, l'enquête de la SQ portant sur la disparition du jeune homme se poursuit.

L'agent Serge Dubord rapporte qu'une patrouille nautique arpentera le lac Saint-François à Lambton. Parallèlement, les enquêteurs poursuivent leurs démarches.

En ce qui a trait aux fouilles terrestres, aux recherches en plongée, à l'exploration avec l'hélicoptère ou le maître de chien, tout est complété.

« Il nous faudrait un nouvel élément pour redémarrer en ce sens. Tout a été ratissé au peigne fin et la famille partage cet avis », certifie l'agent Dubord.

Ingénieur forestier, M. Maynard, abonde en ce sens. Un ami de Samuel, Étienne Demers, a créé un site « samu.net » pour recueillir des informations.

Hier après-midi, au moment de l'entrevue, quelque 1800 personnes avaient visité le site.

À l'école, tous les étudiants de secondaire V s'interrogent, rapporte l'animateur de la polyvalente de Saint-Georges ayant organisé un autobus pour participer aux recherches, Maurice Vachon. Au dépanneur, entre Lambton et Saint-Martin, les clients de Paul Gilbert posent aussi les questions fatidiques : « Où est Samuel ? Que lui est-il arrivé ? Est-il vivant ou non ? »

En compagnie de ses copains, pour la troisième fois en six mois, Samuel s'est rendu au bar. Il aurait possiblement consommé un peu de drogue. Se sentant mal, il est allé s'allonger dans la van. À la fin de la soirée, ses amis ont retrouvé le véhicule barré, sans Samuel.

Depuis, des centaines et des centaines de bénévoles, le corps policier, sa sœur Camille, sa copine Annie cherchent à dénouer l'intrigante histoire.

Quoi qu'il en soit, Colombe Beaugard demeure convaincue que son fils « a besoin qu'on aille le chercher ».

La famille voulait tenir une conférence de presse, demain, mais la police lui a demandé d'attendre quelques jours.

TOURISME Amalgame

Suite de la Une

état des forces et faiblesses des présentations des deux agences qui ont obtenu la note de passage », écrit M. Légaré.

Selon lui, ce rapport établissait de façon non équivoque que tous les membres du jury avaient accordé une note plus forte à Amalgame qu'à l'agence Cossette, qui a terminé au deuxième rang.

M. Légaré ajoute en outre qu'il serait fort discutable de faire appel à un jury composé de personnes provenant de l'extérieur de l'Office, comme l'a suggéré le maire L'Allier.

« Croyez-vous sincèrement que des entreprises comme Bell, McDonald's ou le Mont Sainte-Anne confient le choix de leur agence exclusivement à des personnes de l'extérieur ? Poser la question, c'est y répondre. Et connaissant votre expérience, j'arrive difficilement à comprendre comment vous avez pu la poser et particulièrement dans les termes où vous l'avez formulée », écrit-il au maire, en lui demandant de faire amende honorable et de corriger ses propos.

M. L'Allier a vite fait de réagir. Dans une lettre datée du 1^{er} mai, le maire affirme que les propos de M. Légaré ajoutent à ses interrogations plutôt que d'apporter des réponses à ses questions. Et il pro-

fitte de l'occasion pour frapper un peu plus sur le clou en révélant des faits nouveaux et plutôt surprenants.

« L'unanimité à laquelle vous faites allusion doit être mise en parallèle avec le fait que la seule personne (du jury) qui n'est pas directement liée à l'Office est Michel Héroux, par ailleurs membre du conseil de l'Office du tourisme et des congrès jusqu'à tout récemment. Incidemment, au cas où vous ne le sauriez pas, la firme Amalgame est également celle qui gère les principaux contrats de promotion et de publicité de l'université Laval, sous l'autorité de M. Héroux », soutient M. L'Allier.

Le maire a aussi dénoncé le fait que ce dossier n'avait pas été inscrit à l'ordre du jour du conseil des maires de la CUQ, mais ajouté « en papillon » l'après-midi de leur prise de décision. « Si le dossier nous avait été communiqué de façon régulière, je peux vous dire avec certitude que j'en aurais fait un analyse encore plus exhaustive », écrit-il.

M. L'Allier conclut donc qu'il n'a ni à s'excuser, ni à regretter ses propos. Et il ajoute qu'il pourrait bien recommander à ses collègues de la CUQ d'inviter M. Légaré à une séance publique du conseil des maires afin qu'il puisse défendre son point de vue et répondre aux questions des élus de la région.

Les naturels Contemporaine®

6 teintes au choix
Les bas jambes nues

Cet été les jambes se portent au naturel. Choisissez le degré de votre carnation dans notre collection de bas nylon 15 deniers dont l'effet reproduit 6 intensités de jambes nues, de la plus claire à la très bronzée. Culotte et pointes renforcées. P.m.g.tg. La paire 5.50

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

* LE PRIX RÉGULIER SIGNIFIE LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.



DIMANCHE 10 MAI
FÊTE DES MÈRES



Le confort de la pantofle pur coton
LA BALLERINE RATINE
15.00

Semelle toute coussinée, dessous caoutchouté antidérapant, jolite bordure satinée, un cadeau toujours apprécié en noir ou blanc pur. P.m.g.



À rabais de 25% pour la Fête des Mères
LA CULOTTE FLEURS TEXTURÉES
6.99

Confort et galbe parfait du tricot coton et lycra, charme et jeunesse des fleurs en relief pour une culotte échantonnée qui dégage parfaitement les hanches. Blanc pur. P.m.g.tg. Rég. 9.50*



Un cadeau exclusif signé la Guèpière
LE PYJASHORT MINI POIS
21.95

Top-shirt bordé dentelle marguerite sur boxeur taille extensible, un duo tout coton frais, jeune, à offrir en mini pois sur fond rouge ou marine et motifs rayures ou fleurs. P.m.g. Rég. 30.00*

Un achat spécial pour la Fête des Mères
LA LIQUETTE RAYURES ET FLEURS
29.95

Tricot confort, tricot fraîcheur pour maman. Robe de nuit courte, encolure ronde boutonnée, bas arrondi. Motif fleurs et rayures en superposition de vert et blanc ou lilas et blanc. P.m.g.tg. Rég. 39.00*

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

* LE PRIX RÉGULIER SIGNIFIE LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Coup de pouce de l'État à l'aéroport Jean-Lesage

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — Le gouvernement québécois jongle avec l'idée de subventionner des compagnies aériennes qui accepteraient de desservir l'aéroport Jean-Lesage.

Québec est en train d'évaluer le type d'aide et la somme qu'il pourrait injecter dans la cagnotte afin de supporter les transporteurs aériens qui relie-

raient la capitale à des plaques tournantes internationales.

L'aide de l'État s'ajouterait à celle de partenaires locaux. Elle cesserait dès que les transporteurs feraient leurs frais. L'Office de tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec travaille aussi sur le projet.

Le dossier de la desserte aérienne de l'aéroport Jean-Lesage est l'un des éléments figurant dans la politique de

développement touristique québécois, qui sera dévoilée cet après-midi par le ministre du Tourisme, David Cliché.

Boudé par les compagnies aériennes, l'aéroport Jean-Lesage est un nain en matière aérienne. Pour se rendre ailleurs que dans l'Est du Québec, les voyageurs doivent presque toujours transiter par Montréal.

S'il ne nuit pas à l'essor de l'industrie touristique, il ne le favorise en

rien. Là-dessus, le consensus est général et sans appel dans la capitale.

La politique de développement touristique est avant tout un énoncé de grands principes.

Mais ceux-ci sont moins innocents qu'il n'y paraît puisqu'ils devraient servir de cadre à la Société générale de financement. La SGF doit investir 250 millions \$ au cours des cinq prochaines années dans l'industrie récréo-touristique.

De façon générale, la politique vise à consolider les pôles touristiques de la métropole et de la capitale. Pour la région de Québec, plus spécifiquement, le document indique qu'il faudra mieux exploiter les équipements de niveau international que sont, outre l'aéroport Jean-Lesage, le Centre des congrès et le Centre de foires.

La région devrait aussi bénéficier des mesures concernant le développement du tourisme hivernal.

SAINTE-FOY

Hausse de 5,4%

L'opposition refuse d'adopter l'entente intervenue avec les policiers

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Les conseillers indépendants de Sainte-Foy n'ont pas voulu adopter la convention intervenue entre les policiers et la municipalité. L'entente prévoit des augmentations de 5,4% sur quatre ans malgré la coupe de 6% imposée par le gouvernement.

L'entente a dû être reportée, les conseillers indépendants, majoritaires, refusant de l'entériner tant qu'ils n'auraient pas eu le temps d'en discuter en détail, se plaignant d'avoir reçu le projet de convention vendredi dernier seulement.

L'entente, dont il reste moins de deux ans à écouler, prévoit un gel pour 1996, une hausse de 4% en juillet 1997 et de 1% en janvier 1998, ainsi qu'une prime de 200\$. Ces gains se feront toutefois au détriment des nouveaux policiers, car une nouvelle classe vient de faire son apparition, les policiers de classe 2. Ceux-ci auront la formation et le statut de policier, mais agiront comme préposés à l'accueil, « ils courront des risques moindres », dit la mairesse Andrée Boucher.

Ils gagneront 15 000 \$ de moins au plafond de leur échelle, soit de 25 500 \$

à 41 000 \$. De même les policiers nouvellement embauchés devront-ils attendre six ans au lieu de cinq pour atteindre leur maximum.

La récupération de 6% sur la masse salariale exigée par le gouvernement se fera surtout par le congé de cotisation patronale au fonds de pension des policiers, ceux-ci ayant accumulé un important surplus actuariel.

« C'est une contribution de 8%, un gain majeur », dit la mairesse.

Par ailleurs, le conseiller René Perreault s'inquiète du nombre élevé de griefs déposés, soit 44 en 1996 et 43 en 1997, alors que la Ville de Québec en comptait moins d'une douzaine avec trois fois plus de policiers à son emploi. Une défense qui coûte cher en arbitrage et en frais juridiques, a-t-il déploré. Il demande la mise sur pied d'un comité de résolution de griefs... com-

me à Québec! La mairesse est d'accord.

15 M \$ À L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'université Laval entend réaliser un centre d'expertise et de transfert technologique sur les aliments « nutraceutiques » de 15 millions \$ aux abords du boulevard Hochelaga, près de l'autoroute du Vallon. Les serres y seraient démantelées et l'espace récupéré, intégré au jardin Van den Hende. L'université demande toutefois une subvention annuelle de 40 000 \$ pendant cinq ans. Divisé, le conseil a refusé de s'engager pour plus d'un an.

ESPOIR POUR LES CYCLISTES

Il y a un peu d'espoir pour les cyclistes qui fréquentent la plage Jacques-Cartier. Le conseiller Jacques Langlois vient de présenter un avis de motion pour leur permettre de marcher à côté de leur vélo sur la plage et de le garer dans des supports prévus à cette fin. La résolution sera présentée lors d'une réunion du conseil dans un mois environ. La mairesse Boucher entend s'y opposer de toutes ces forces. Un beau débat en perspective qui ne fera rien pour ramener l'harmonie au conseil!



Le conseiller Daniel Dubuc voudrait relocaliser la tour sur un îlot.

CAP-ROUGE

Daniel Dubuc claque la porte et veut déménager la tour du parc nautique

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ CAP-ROUGE — Le conseiller Daniel Dubuc du quartier de la Rivière à Cap-Rouge vient de quitter l'équipe du Citoyen de la mairesse Michelle Bouchard-Rousseau. Il siègera à titre d'indépendant pour protester contre son refus de relocaliser la tour d'observation du parc nautique sur un îlot au bout du quai.

Il quitte l'équipe de la mairesse et siège comme indépendant

« J'essaie de faire déplacer la tour depuis 1991, car elle est trop loin du rivage. C'est d'ailleurs une recommandation de la Garde côtière mais la mairesse et le conseil refusent. Nous avons été chanceux de ne pas avoir de noyade jusqu'à présent, mais il faudrait prendre les mesures avant d'en avoir une », dit le conseiller Daniel Dubuc. Il affirme démissionner de l'équipe de la mairesse pour cette seule raison.

M. Dubuc dit parler en connaissance de cause. Chef instructeur du centre de formation en motomarine pour le Québec, il observe que la tour devrait être érigée sur le site de l'îlot, au bout du quai. Ainsi la vue serait panoramique sur les battures et sur le fleuve, et même sous le pont Galarneau qui traverse la rivière Cap-Rouge.

Située plus près de la route que du rivage, la tour ne permet pas de voir vers l'est car la vue est obstruée par la falaise.

« Ça coûterait 10 000 \$ pour déménager la tour à l'aide d'une grue. Elle est montée sur des boulons. Actuellement, elle est sujette au vandalisme. Sur l'îlot, elle le serait beaucoup moins », explique le conseiller. Quant au quai, il devra être consolidé avec des fondations de béton de toutes façons pour supporter le travail des glaces.

Selon ses informations, le ministère de l'Environnement et de la Faune ne s'objecterait pas à ce nouvel usage pour l'îlot du quai.

Mais la M^{me} Rousseau n'est pas de cet avis. « Pas 10 000 \$, mais plutôt 50 000 \$ », réplique-t-elle, affirmant avoir obtenu divers scénarios d'u-

ne firme d'ingénieurs pour relocaliser la tour, soit en la déménageant dans son intégralité ou en la reconstruisant sur l'îlot.

« En 1983, la Ville a eu l'autorisation de construire cet îlot à condition qu'il n'y ait aucune construction par-dessus. C'était la condition. On ne peut pas revenir sur nos engagements. J'ai d'ailleurs vérifié avec un technicien du MEF ce matin (hier), et on ne nous permettrait pas cet ajout », dit-elle.

Cette dernière trouve déplorable le départ du conseiller Dubuc car il partageait les vues de son équipe sur les autres dossiers.

« Il n'y a jamais eu d'accident mortel en 14 ans. Nous collaborons avec la Garde côtière mais nous n'avons pas à faire son ouvrage. Nous avons déjà pris beaucoup de mesures préventives pour les embarcations. La tour va rester là. D'ailleurs, si elle était au bout du quai, on courrait encore plus le risque que les jeunes s'aventurent sur les glaces en hiver », précise Michèle Bouchard-Rousseau.

Le RP exige la démission du conseiller Robert Chamberland

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Jugeant que la réputation des élus municipaux a été éclaboussée par les déboires du Progrès civique, le Rassemblement populaire s'est acharné sur le conseiller Robert Chamberland, hier soir, afin de le forcer à démissionner.

Le conseiller Claude Cantin s'est interrogé à plusieurs reprises sur la moralité de M. Chamberland, qui a été jugé coupable d'inconduite politique par son propre parti.

M. Chamberland a démissionné de son poste de président du conseil d'administration de la caisse populaire Saint-Pascal-de-Maizerets, l'automne dernier, après avoir été blâmé par l'institution financière.

Le conseiller avait profité de son poste à la caisse populaire pour provoquer l'annulation d'une pénalité pour un transfert d'hypothèque, pénalité qu'il croyait due par le chef du Progrès civique, Georges Lalonde.

Claude Cantin s'est enquis des raisons qui ont poussé M. Chamberland à démissionner de son poste de président

du CA de la caisse, mais à conserver sa fonction de conseiller municipal. À « respecter les membres de la caisse, mais pas les citoyens », « Pourtant, la Ville était aussi une instance impliquée dans ce dossier », a soutenu M. Cantin.

Mais M. Chamberland est demeuré de marbre face aux questions répétées de son adversaire. « Le dossier de la caisse n'est pas clair. Il y a des documents non signés. La caisse a demandé à la Fédération des caisses populaires de refaire sa propre enquête interne et quand on aura les conclusions de cette enquête, on verra que je n'étais pas si en conflit d'intérêt (sic) », a affirmé M. Chamberland.

Son collègue, le conseiller Charles-R. Amyot, est venu à sa rescousse en affirmant que l'enquête de la caisse qui a

mené à la démission de M. Chamberland était beaucoup moins complète que celle du Progrès civique. « Et quand on parle de manque (de M. Chamberland) au code de déontologie de la caisse, ce n'est pas vrai non plus. C'est plutôt la caisse qui a manqué car il y a des documents qui ont été coulés », a-t-il avancé.

Question de détourner le débat, le Progrès civique a ensuite lancé la balle dans le camp de Jean-Paul L'Allier, accusant le maire d'avoir affirmé, pendant la réunion du conseil, que le Progrès civique était à l'origine d'un trafic d'influence. « Allez-vous vous rétracter? » a martelé M^{me} Amyot.

« Le Progrès civique tente de nous renvoyer le contenu de sa couche », a rétorqué le maire, tout en refusant de retirer les paroles qu'il a prononcées sur ce dossier.

Le nouveau conseiller indépendant, Martin Forgues, a quant à lui laissé savoir qu'il allait engager des poursuites judiciaires contre le Progrès civique dans quelques jours. M. Forgues a quitté ce parti après avoir été démis de ses fonctions de chef de l'opposition.



Le conseil de Québec a changé de visage, hier. Les nouveaux conseillers indépendants Martin Forgues, Caroline Dion et François Picard (de g. à d.), ont dû s'installer au bout de la rangée de sièges de l'opposition, aux côtés de leurs anciens collègues.

Le parfait amour

Québec et Sainte-Foy vivent le parfait amour. Le maire de la capitale, Jean-Paul L'Allier, a confirmé que les deux voisins envisageaient de regrouper certains de leurs

services, comme les enquêtes policières et certains services d'incendie. Il a également soutenu qu'il allait aider la mairesse Andrée Boucher à faire face aux conseillers indépendants, qui veulent modifier la nomination du comité exécutif de leur Ville. J.L.

LAC-BEAUPORT La quasi-noyade d'un pêcheur relance un vieux débat

CLAUDE VAILLANCOURT

Le Soleil

LAC-BEAUPORT — Une banale histoire de pêche dans le lac Beauport et le sauvetage héroïque d'un homme de 32 ans, de Charlesbourg, par son épouse, a fait de la vague, hier soir, alors que des propriétaires riverains du secteur ont dénoncé le manque de surveillance qui permet à certains de pénétrer sur des propriétés privées pour aller s'adonner à la pratique de leur sport préféré.

Heureux que l'homme ne se soit pas noyé, Michel Beaudry et André Rousseau, qui habitent en bordure du lac, ont profité de cet incident pour rappeler tout le problème qui, depuis plusieurs années, hante les résidents du coin, l'accès à ce magnifique cours d'eau n'étant permis qu'à des endroits spécifiques où des droits sont exigibles.

« Les gens se fichent du fait que ce sont des terrains privés qui bordent le lac, a lancé Michel Beaudry. Ils brûlent des arbres et brisent des installations parce qu'il n'y a pas de surveillance. »

SANS GILET DE SAUVETAGE

Selon les informations fournies par les responsables de la Régie de police de Haute-Saint-Charles, l'homme s'était rendu au lac Beauport pour aller pêcher.

« Il a transporté son canot et il a contourné des blocs de ciment qui bloquent l'entrée sur le terrain des frères Barré », soutient M. Beaudry, voisin de cette propriété.

« À un certain moment, l'homme pêchait seul, dans son canot, sans sa ceinture de sauvetage, raconte le policier Simon Guay. Il a chaviré à la suite d'une fausse manoeuvre. »

Témoin de la scène, sur un quai tout proche, la femme de ce dernier a sauté à l'eau, après avoir pris la précaution de revêtir une veste de sauvetage. Elle a réussi à l'attraper alors qu'il commençait à s'affaiblir après avoir nagé une cinquantaine de pieds.

Des propriétaires riverains sont aussi intervenus pour finaliser l'opération de sauvetage. Le couple a été transporté à l'hôpital où l'on a constaté une légère hypothermie.

JEUX DE 2010

Appui gouvernemental demandé

La Ville de Québec veut faire une
consultation sur les deux rives

JULIE LEMIEUX

Le Soleil

QUÉBEC — La Ville de Québec a demandé l'appui du gouvernement provincial pour tenir une consultation populaire sur les Jeux olympiques de 2010. Une consultation qui pourrait s'étendre non seulement aux citoyens de la Communauté urbaine, mais à ceux de la Rive-Sud de Québec et des villes qui accueilleront des équipements sportifs.

Le maire Jean-Paul L'Allier a fait appel à l'ex-Directeur général des élections, Pierre F. Côté, et à son successeur, François Casgrain, afin d'aider la Ville à trouver la formule la plus économique pour mesurer l'appui de la population aux Jeux olympiques.

M. L'Allier a aussi demandé au gouvernement du Québec d'appuyer financièrement la Ville pour la tenue de cette consultation élargie, qui s'étendrait des deux côtés du Saint-Laurent. Et tous ont accepté de collaborer.

« M. Côté nous a assuré qu'il nous aiderait, et nous attendons la réaction du gouvernement d'ici la fin de la semaine », a expliqué le maire, hier, lors de la réunion du conseil municipal.

Cette consultation par vote secret devrait être tenue entre le 1^{er} et le 30 septembre 1998 et pourrait durer plusieurs jours. Si le gouvernement refuse de participer financièrement à cet exercice, le maire proposera aux élus de discuter de l'organisation d'une consultation sur le territoire exclusif de la ville de Québec.

« Mais je ne serais pas surpris que le gouvernement accepte de nous aider si les coûts d'une consultation élargie sont raisonnables. Tout dépendra du mode de consultation qu'on choisira. Il ne faut pas "s'encorener" dans une procédure trop lourde », a affirmé M. L'Allier.

ÉCURIES À CATARAQUI Le conseil de Sillery recule

MARIE CAQUETTE

Le Soleil

SILLERY — Devant une forte opposition qui annonçait un été de division, de cabale et de procédures, à quelques mois des élections et après quatre ans d'un règne sans histoire, le conseil de Sillery a retiré, hier soir, l'avis de motion qui enclenchait la démarche d'amendement au zonage pour permettre la présence d'une écurie à Cataraqui.

Le conseiller du quartier visé par ce projet, M. Charles Godbout, a annoncé, pour sa part, qu'il quittait l'équipe du maire et devenait indépendant, estimant que le maire avait abusé de son pouvoir et lui avait passé par-dessus la tête dans ce dossier.

Dès le début de la réunion, devant une salle bondée, le maire Paul Shoïry a plutôt offert ses services de médiateur aux parties afin qu'elles trouvent un terrain d'entente à ce problème de « bon voisinage », en dehors des procédures légales qui auraient duré tout l'été, disait-il, empêchant la réalisation du projet pendant la saison 1998. « Je ne veux pas une cabale qui va durer tout l'été et des procédures qui vont déchirer les gens. »

L'offre de médiation a été aussitôt accueillie par les porte-parole de la Fondation Bagatelle, qui souhaitent toujours pouvoir réaliser leur projet d'héberger 12 chevaux et d'organiser des activités équestres sur le domaine.

Du côté des opposants, Jean-Louis Caron, voyait mal, devant l'opinion nettement défavorable qu'il représente, comment il pourrait avoir le mandat de tenir des discussions informelles pour arriver à un résultat dont les voisins de Cataraqui ne veulent pas ! Ces opposants étaient prêts à demander un référendum municipal sur la question si la ville s'engageait, hier soir, dans le processus d'amendement de zonage.

LÉVIS

Règlement d'emprunt de 200 000 \$ pour lancer l'aménagement de l'anse Tibbits

LÉVIS — Point d'appui majeur dans le développement de son parc linéaire du bord du fleuve, la Ville de Lévis s'appuie à lancer la première phase d'aménagement de l'Anse Tibbits le long de la rue Saint-Laurent.

Cette intention ferme de la Ville est contenue dans un règlement d'emprunt de 200 000 \$ adopté à l'unanimité par le conseil municipal, hier soir, à Lévis.

« L'aménagement de ce parc vient confirmer que le développement de la bordure fluviale est bel et bien enclenché. Depuis l'annonce de l'abandon de la voie ferrée, nous avons mis en branle tout un processus pour redonner le fleuve aux citoyens dans les meilleurs délais. Ceci, dans le respect de la population », a dit le maire Denis Guay en faisant allusion à la vaste consultation menée par son administration.

« Il s'agit d'un élément majeur dans le développement du parc linéaire », a noté le conseiller Gilles Lehoullier, responsable du dossier.

Le projet prévoit le remplacement des équipements de jeux du parc, la réhabilitation des terrains de sports, la réaffectation du cabanon de service, l'aménagement d'un stationnement et d'une aire polyvalente, la mise en place d'une promenade et de deux aires de pique-nique, etc.

RIVERAINS CONSULTÉS

Des propos du conseiller Lehoullier, il est aussi ressorti que le Comité d'aménagement du secteur de la Traverse et de la bordure fluviale constitué de porte-parole de 14 organismes lévisiens a complété la première partie de son mandat et que le rapport issu de ses travaux a été déposé en comité plénier.

« Ce rapport final a été adopté par le Comité ad hoc quasiment à l'unanimité. En effet, sur les 14 organismes, un seul représentant a voté contre l'adoption du rapport », a précisé M. Lehoullier.

Selon les indications du conseiller, les représentants de la Ville ont déjà enclenché les rencontres individuelles avec les citoyens directement touchés tout le long de la bordure fluviale. Les consultations publiques auront lieu tel que prévu d'ici la mi-juin afin de permettre à la population de s'exprimer sur les aménagements proposés, a-t-il ajouté. M.S.P.

La plus sportive des fourgonnettes

Si vous prévoyez une petite excursion en Trans Sport, faites manger les enfants 1 heure avant.

259 \$/mois

Location 36 mois
Transport et préparation inclus

- Moteur V6 de 3,4 litres développant 180 chevaux • Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables, côtés conducteur et passager • Volant réglable
- Climatiseur • Radiocassette AM-FM stéréo • Configuration 7 passagers • Verrouillage électrique des portes
- Glaces teintées • Poutrelles latérales de sécurité.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

Garantie TOTAL Assistance

* Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial ou échange équivalent de 2599\$. Sujét à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de 300\$ exigés à la livraison. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 12¢ du kilomètre après 60 000 km. 1L Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. 11 Banque TD et GM titulaires de licence des marques. Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. ©Marque de commerce de la Banque TD. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Le maître et le valet

Ah! le génie de l'homme qui invente, chaque printemps, tant de choses belles et bonnes! Ah! ce choc des synapses qui donne à l'être blasé qui sommeille en moi, l'occasion de s'extasier.

Samedi matin, j'allais à pied, poussant ma bicyclette dont les pneus avaient besoin d'être gonflés. Je cheminai en m'extasiant des beautés du monde, quand soudain, j'eus l'occasion, une fois de plus, de m'émerveiller des germinations prodigieuses du cerveau humain, cet amas complexe de cellules, ce produit mystérieux des mutations génétiques qui suivirent le Big Bang.

S'il vous plaît, ne me dites pas que le Big Bang, c'est une fumisterie. Il y a bien assez des grands esprits qui sont prêts à tout pour défendre leur version des origines de l'univers. Il y a bien assez de l'observatoire du mont Mégantic qui est engagé dans une pénible controverse sur l'origine du monde. (Si la chose vous intéresse, dans la dernière édition de *L'actualité*, un article passionnant raconte comment Karel Velsn, un roboticien québécois d'origine tchèque qui se pique de cosmologie, a fait don de 400 000 \$ à l'observatoire du mont Mégantic.

Or ce don place les scientifiques dans l'embaras, car le mécène exige que sa théorie fumeuse sur la naissance de l'univers y figure en vedette. Cette théorie serait, au dire de ceux qui s'y connaissent, complètement farfelue. Elle contredirait même l'interprétation du monde de Einstein. Avouez que s'attaquer à Einstein, c'est s'en prendre à une grande peinture.

On craint donc, au mont Mégantic, de se couvrir de ridicule en exposant la vision du monde

du mécène milliardaire. Affaire passionnante donc, à suivre). Mais revenons dans la plaine.

Samedi matin, donc, j'allais ainsi d'un pas vif, toute à mes pensées, quand je m'avisai soudain que je suivais un homme qui suivait un chien. Voilà un autre des grands faits humains fascinants: quand un homme s'attache à la laisse d'un chien, c'est comme s'il subissait une métamorphose. Vous mettez une laisse entre les mains de l'être humain le plus exécutable, le plus chiant, le plus dominateur, et le voilà méconnaissable. Le voilà soudain qui se plie aux fantaisies de la bête. Le voilà attentif, vulnérable. Vous ne l'aviez pas remarqué!

Ce chien-là avait tout d'un prince. Un port de tête altier et une manière de se branler le derrière qui disait à l'homme: ne t'y trompe pas. C'est moi le cerveau. Tu te crois le maître? Mais regarde-toi, attaché à ma laisse. Tu ne te sens pas un brin ridicule?

Le chien folâtrait, trottinait autour des arbres. Et son maître le suivait, obéissant, attentif à tous ses caprices. Dans les parterres, les gens gratouillaient leur gazon, ramassaient les détritiques, retournaient les mottes de terre. Ah! ces odeurs pénétrantes d'humus.

Justement, à propos d'odeurs... Le chien-prince s'arrêta soudain pour faire les besoins que lui impose la nature. Malgré le vent, malgré l'air vif, malgré la distance, je perçus soudain les relents



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

de cette émanation volatile. Quelque chose de subtil comme un parfum, mais avec un petit rien de fétide. Oh! rien pour se boucher le nez. Rien pour faire une crise d'angoisse ou appeler son conseiller municipal. Il n'y a qu'à Sillery qu'on s'excite quand quelques chevaux menacent de troubler la paix olfactive. Il n'y a que les voisins de Cataraqui pour faire un plat d'un peu

de crottin.

C'est bizarre, mais ces gens de la haute semblent avoir oublié que la proximité d'une écurie, c'est un indicateur de richesse, un marqueur d'aristocratie, bien plus éloquent qu'une Mercedes achetée à crédit. Au lieu de partir en guerre pour chasser les chevaux de leur environnement, ces gens-là devraient remercier le ciel de pouvoir étaler aussi facilement leur richesse. «Dis-moi quelle bête est ta voisine et je devinerai ta marge de crédit.»

Même la reine d'Angleterre ne dédaignerait pas avoir des chevaux sous ses fenêtres. Dans le Vieux-Québec, où les bêtes promènent leur crottin attaché à leur derrière, les touristes ne s'en formalisent pas, que je sache. Preuve de plus que l'Homo Silleryus est coupé de son milieu et de ses origines...

Le chien exécuta donc son oeuvre quotidienne. L'objet du délit encore fumant allait-il sécher sur place, se transformer en compost? Non, car c'est ici qu'intervient le génie humain, dont on peut

voir éclater la munificence au printemps, pour peu qu'on s'aventure dans les rayons des quincailliers. Il y a une telle diversité dans les gadgets destinés à adoucir les aspérités de la vie: j'ai même vu récemment une sorte de prie-Dieu de plastique qui permet de s'agenouiller dans son jardin pour ne pas s'abimer le genou en jardinant.

Je suivais l'homme qui suivait le chien quand tout à coup, je m'arrêtai, médusée: il venait de brandir une arme étrange. Au bout d'un long manche rigide, il y avait une boîte de métal galvanisé. J'ai cru deviner qu'il s'agissait d'un attrape-crottes d'un modèle sophistiqué. Un objet du troisième type, quasiment téléguidé. Allez hop! En moins de deux, la crotte avait disparu.

L'homme poursuivit sa balade, en essayant de ne pas tomber: le bras droit tendu par la laisse impérieuse du chien, le bras gauche cherchant à rétablir son équilibre à l'aide du porte-crottes métallique. Oui, il en avait plein les bras.

Épilogue: Je me suis rendue hier chez l'animalier pour découvrir tout ce qu'on a inventé pour maîtriser les sautes d'humeur de l'intestin canin. J'y ai vu une petite culotte hygiénique Calypso à 15,98\$. Mais c'est surtout devant la panoplie des ramasse-crottes qu'on découvre la profondeur du génie humain. On peut choisir entre la pince Allens Spring Action à 29,99\$, le «doggie valet» à 10,99\$. Et dans le bas de gamme, le «poo master» rouge à 9,99\$ muni d'un sac amovible. Mais le siphon brun armé de pics un peu dégoutant, non, il paraît que ce n'est pas terrible, m'a dit la vendeuse.

ST-JEAN-CHRYSOSTOME Identité révélée

La victime de l'accident mortel survenu en soirée, dimanche, à Saint-Jean-Chrysostome, est Jean-Eudes Lucas, 51 ans. M. Lucas est décédé lors d'une collision avec un véhicule dont le conducteur roulait malgré une suspension de permis, imposée après une infraction d'ordre criminel survenue en août 1997. L'homme de 32 ans avait été reconnu coupable de garde et contrôle d'un véhicule moteur avec les facultés affaiblies, et de refus de passer l'alcootest. Les blessures qu'il a subies dimanche l'ont conduit à

l'hôpital, mais il était sorti hier des soins intensifs et reposait dans un état stable. Il écopera d'une billet d'infraction de 1500\$, plus des frais de 375\$, pour avoir roulé sous le coup d'une suspension. Les policiers doivent attendre d'avoir le résultat du prélèvement sanguin fait dimanche pour déterminer s'il roulait avec les facultés affaiblies et si des accusations criminelles doivent être portées. Il pourrait alors être accusé de négligence criminelle ayant causé la mort. Il faut compter un délai de quelques semaines pour avoir ces résultats. Lors de l'accident, les policiers de Chaudière-Etchemin ont senti une forte odeur d'alcool dans son véhicule. C.S.

CHARLESBOURG Menaces de mort

Étienne Savard, de Québec, a été accusé hier au palais de justice de Québec de voies de fait avec lésions, menaces de mort et méfait. L'homme de 23 ans a agressé le nouvel ami de coeur de son ex-amie, alors que le couple sortait d'un restaurant de Charlesbourg. L'accusé aurait agressé son «rival» en le rouant de coups et en tentant de le frapper avec un bâton de baseball. Il a aussi brisé un vitrail du restaurant. Il a été arrêté peu après par les policiers. C.S.

Vie sauvée

Les policiers Denis Couture et Éric Gros-Louis, du Village-des-Hurons, sont particulièrement fiers d'avoir réussi à sauver une femme qui menaçait de se suicider en se jetant

dans la chute de la rivière Lorette, récemment. Elle a été conduite dans une unité psychiatrique, qu'elle venait d'ailleurs à peine de quitter. C.S.

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 98-05-04
08 09 11 16 19
20 22 30 36 37
41 43 46 47 49
54 56 57 62 66

Quotidienne
Tirage du 98-05-04
3 4
629 0422

Extra
Tirage du 98-05-04
NUMÉRO: 116214

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 1383569

BOIS FRANC
Décor

VENTE • POSE • SABLAGE

SPÉCIAL
sablage et vernissage
95¢ pi ca
Pour un temps limité

Prix défiant la compétition
575, boul. St-Joseph, Charlesbourg-Ouest
622-6200

AILES
LES AILES DE LA MODE

40%
sur les impers

Moquez-vous de la température avec nos imperméables. En ce moment, ils sont offerts jusqu'à 40% de réduction.
Marchandise sélectionnée.

795\$

Complétez votre look avec nos différents foulards offerts à partir de 7,95 \$.

Pour que vous profitiez pleinement de votre expérience de magasinage, déposez vos effets à notre vestiaire. C'est gratuit!

MAIL CHAMPLAIN CARREFOUR LAVAL PLACE STE-FOY

Vestiaire gratuit

LES ATELIERS D'ÉTÉ EN ANGLAIS DE 7 À 16 ANS

Calendrier:
1- Du 29 juin au 10 juillet
2- Du 13 juillet au 24 juillet
3- Du 27 juillet au 7 août
4- Du 10 août au 21 août

Prix:
Pour 1 enfant **325\$** (aucune taxe)
Enfant additionnel d'une même famille **285\$**
Matériel didactique **10\$**

Les Ateliers de conversation anglaise
Place de la Cité
2600, boul. Laurier (rez-de-chaussée)
Téléphone: (418) 657-2600

SUMMER WORKSHOPS

UNE COLLECTION D'INTÉRÊT HISTORIQUE

Les plus beaux bijoux de succession de la Collection Privée de Birks, seront mis en valeur durant notre vente-exposition spéciale, du 6 au 16 mai.

André Richard, notre expert, sera sur place du 6 au 8 mai pour vous conseiller quant à la consignment de bijoux de succession.

BIRKS
REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE
PLACE STE-FOY 653-4035

JE SUIS UNIQUE PLACE Ste-Foy

LAC-ETCHEMIN

Veilleux confirme son investissement

LUCE DALLAIRE

Collaboration spéciale

SAINT-GEORGES — Profitant de l'inauguration d'une usine ultramoderne lui appartenant à Saint-Joseph de Beauce, le président du Groupe RGR, Roland Veilleux, a confirmé l'injection de quelque 5,5 millions \$ à sa nouvelle usine de Lac-Etchemin.

« Nous sommes fiers d'offrir à nos employées de Saint-Joseph de Beauce un milieu de travail exceptionnel. Il n'y en a pas comparable en Amérique du Nord du point de vue de l'organisation physique », a mentionné le fabricant de jeans et directeur général de RGR.

Rien n'a été négligé pour procurer à la cinquantaine de travailleuses, qui compléteront l'équipe, un environnement sécuritaire et fonctionnel.

Par ailleurs, à Lac-Etchemin, l'entrepreneur installera dans le courant du mois les nouveaux équipements utilisés dans l'usine de lavage de jeans.

Le bâtiment, qui accueillera pour 3 millions \$ de machinerie, a nécessité un investissement de 1,2 million \$.

De plus, vu la nécessité d'agrandir les bassins de l'usine de traitement des eaux de la municipalité, RGR signera un protocole visant à amortir l'ensemble des frais, qui se chiffrent à 1,2 million \$.

5,5 M\$ injectés dans la nouvelle usine

« L'opération quotidienne de l'usine nécessitera environ 750 000 gallons d'eau, alors selon la politique du « pollueur-payeur », avec laquelle je suis en complet accord, RGR paiera la facture », a précisé M. Veilleux.

La municipalité de Lac-Etchemin, rapporte le maire, Martin Roy, demeure le maître d'œuvre des travaux de réfection. L'entente portera sur un remboursement étalé sur une période de dix ans.

Tout comme le maire de Saint-Joseph, André Spénard, le maire de Lac-Etchemin, M. Roy, se réjouit de l'implantation de l'usine du manufacturier qui générera de 40 à 70 emplois, une fois les trois phases du projet complétées.

Québec 4^e au concours de plaidoirie



Au Palais des droits de l'homme à Strasbourg (France), du 6 au 9 avril, se tenait le 14^e « Concours international de plaidoirie René Cassin », la plus importante compétition de procès simulé de langue française. Ce concours regroupait cette année 63 équipes, provenant de 25 pays d'Amérique, d'Europe et d'Afrique. Des juristes québécois ont participé, encore une fois cette année, à cette manifestation internationale pour la promotion des droits de l'homme. L'équipe de l'école du Barreau de Québec, dirigée pour la troisième année consécutive par M^{re} Catherine Hébert (Daignault & ass.), était composée de Sébastien Laprise (Pothier, Delisle), Marie-Isabelle Pellan (Jolin, Fournier, Morisset) et Philippe Laroche (M^{re} Jacques Laroche). Au terme de trois plaidoiries au cours desquelles ils ont affronté les équipes de Freiburg (Allemagne), Londres (Angleterre) et Oujda (Maroc), l'équipe de Québec a mérité la 4^e position, ainsi qu'un stage à la cour de cassation, le tribunal de plus haute instance en France, situé à Paris. Par ailleurs, le « Prix du meilleur orateur » du concours a été décerné à Marie-Isabelle Pellan.

Lévis, parent pauvre de l'UQAR

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ LÉVIS — Premier pas vers l'autonomie peut-être, la région aura l'occasion de se concerter sur l'avenir des études universitaires à Lévis à l'occasion d'un colloque au Centre d'études universitaires de la Rive-Sud (CEURS) début octobre.

C'est ce qu'ont fait savoir les associations des professeurs et des étudiants de l'institution, hier, à Lévis. On vise deux objectifs : fournir aux personnes et institutions de la région un forum pour débattre publiquement de l'avenir des études universitaires à Lévis ; mobiliser la population de la région autour de l'instrument de développement régional que constitue l'université sur les plans culturel, économique, scientifique et social.

« Pour le CEURS, le colloque sera l'occasion de faire le point sur le chemin parcouru, après 15 ans d'existence, et de penser avec les gens d'ici les prochaines étapes de son développement. Pour la région, le colloque constitue une opportunité de faire connaître ses attentes et ses souhaits à l'égard de son institution universitaire, le CEURS », a expliqué M. Emmanuel Garon, porte-parole des professeurs.

À Lévis, professeurs et étudiants estiment ni plus ni moins que le CEURS est un parent pauvre de l'Université du Québec à Rimouski. Un parent pauvre, sans identité propre, sans axe spécifique de développement, dont la gestion est faite à distance et dans laquelle le milieu n'a pas son mot à dire. Au total, une institution de haut savoir bien loin de celle qu'avait imaginée le député de Lévis à l'Assemblée nationale, Jean Garon, quand il avait lancé l'idée d'une université autonome à Lévis, il y a trois ans.

Cette idée d'autonomie est comprise dans les perspectives d'avenir envisagées par les professeurs et les étudiants lévisiens. Les deux associations s'entendent effectivement sur la nécessité de décentraliser l'ensemble de la gestion du CEURS au niveau des ressources professionnelles, des activités scolaires, des programmes, des services et des finances. Il y a également consensus chez sur la légitimité de la prise en charge du CEURS par son milieu. « Comme ce fut le cas pour tous les autres centres d'études universitaires de l'Université du Québec, celle-ci ayant toujours considéré l'université comme un instrument de développement régional », a souligné M. Garon.

« Nous ne voulons rien enlever à personne. Ce que nous voulons, c'est nous développer », a conclu le président de l'Association des étudiants, Nicolas Blais.

Sans identité propre et géré à distance

LE CENTRE DE CAMIONS DODGE

DÉCOUVREZ UN UNIVERS DE PUISSANCE

Avec l'arrivée de l'utilitaire sport Dodge Durango et du Ram Quad Cab quatre portes, il n'existe qu'une gamme réellement complète de camions. Cette gamme, vous la trouverez au Centre de camions Dodge, où vous trouverez aussi d'autres offres intéressantes sur le puissant Dodge Dakota Sport à cabine Club.



Dakota Sport 2 RM à cabine Club 1998

Ensemble 248 :

- Moteur Magnum V6 de 3,9 L
- Transmission automatique à 4 rapports
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Roues en aluminium
- Deux sacs gonflables de nouvelle génération
- Glaces teintées
- Direction assistée
- Moquette au plancher
- Banquette divisée 40/20/40
- Système d'échappement en acier inoxydable
- Compte-tours
- Glace coulissante à l'arrière

258\$* PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 2 500 \$.

Transport et préparation inclus.

20 098\$**



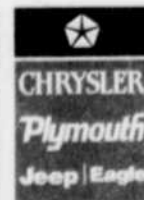
Entrez dans la nouvelle ère à votre Centre de camions Dodge. Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 9¢ le km. ** Transport (715 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus.

Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre et avoir à commander.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

www.chryslercanada.ca



VICTORIAVILLE

Complot pour meurtre

Les accusés incarcérés jusqu'à leur procès

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ VICTORIAVILLE — Le juge François Tremblay, de la cour supérieure, a refusé tout cautionnement à Stéphane Maurais, Patrick Coulombe et France Marcotte, accusés d'avoir comploté en vue d'abattre un sexagénaire de Sainte-Élizabeth-de-Warwick dans le but de lui voler son argent.

Maurais, Coulombe et Marcotte, tout comme leur présumé complice Marc Cadieux qui avait renoncé à son enquête en cautionnement, demeureront donc incarcérés jusqu'à la fin des procédures intentées contre eux dans ce dossier. Leur enquête préliminaire devrait débiter le jeudi 14 mai au palais de justice de Victoriaville.

Le complot avait été mis à jour par la SQ suite à l'arrestation de Cadieux, un homme de 27 ans aux nombreux antécédents judiciaires, relativement à des crimes commis à Magog, en Estrie.

L'enquête policière a cependant permis de mettre à jour le sombre projet que Cadieux souhaitait accomplir avec ses trois acolytes.

PLUSIEURS MILLIERS DE DOLLARS

La personne visée par le complot était un homme dans la soixantaine résidant dans la petite municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, tout près de Victoriaville.

Le sexagénaire avait récemment procédé à la vente d'une propriété qui lui aurait rapporté plusieurs milliers de dollars.

Selon les policiers, les malfaiteurs se proposaient d'abattre le vieil homme afin de pouvoir s'emparer d'importantes sommes d'argent. Coulombe et Maurais ont été arrêtés dans un refuge pour sans-abri de Victoriaville la journée où ils devaient mettre le plan à exécution. Quant à France Marcotte, elle a été appréhendée un peu plus tard et fait face, comme ses présumés complices, à des chefs de complot en vue de commettre un vol qualifié et de complot pour meurtre.

PALAIS DE JUSTICE

Début du procès de René Pearson

Le procès pour complot et trafic de cocaïne du no 2 des Hell's Angels à Québec, René Pearson, a débuté hier. Les procédures, qui devaient débiter en matinée, ont été retardées parce qu'il y aurait eu, semble-t-il, des problèmes administratifs qui ont compliqué son transfert du centre de détention montréalais où il est détenu vers le palais de justice de Québec. Pearson s'est finalement présenté devant le juge André Plante en fin d'après-midi. Le procès devrait durer environ deux semaines. F.S.

SAINT-ÉVARISTE



5000 \$ pour l'Économusée

L'Économusée de la Haute-Beauce de Saint-Évariste a reçu 5000 \$ du programme d'aide aux musées du ministère du Patrimoine canadien. Le député de Beauce, Claude Drouin, explique que cette contribution financière vise à soutenir l'organisme dans la réalisation d'une exposition portant sur les « clochers de la forêt ». L.D.

LES SAULES

Dix cabanons cambriolés et les voleurs emportent un fauteuil roulant

Un jeune homme de 22 ans qui avait dévalisé une dizaine de cabanons dans le quartier Les saules la semaine dernière, s'emparant entre autres d'un fauteuil roulant électrique, a comparu devant le juge hier pour faire face à de nouvelles accusations de vol. Patrick Filioux avait effectué, mercredi, une petite tournée nocturne en compagnie de deux complices dont un d'âge mineur. Les trois complices avaient volé, en plus du fauteuil roulant, divers outils électriques, une bicyclette, une tente et une génératrice. La Couronne s'est opposée à la remise en liberté du jeune homme qui possède une feuille de route assez garnie, ayant été reconnu coupable de vol à plusieurs reprises depuis 1991. Le juge Rosaire Larouche l'a même qualifié de « tra-

vailleuse autonome dans le domaine du vol ». Filioux reviendra devant les tribunaux jeudi pour la divulgation de la preuve. F.S.

Le début du procès des présumés agresseurs est retardé en raison de funérailles

Le procès des trois des quatre présumés auteurs d'une agression sexuelle aux dépens d'une jeune fille de 24 ans qui devait débiter hier, a été ajourné jusqu'à ce matin. Cette décision a été prise au moment où un des jurés a demandé de pouvoir s'absenter pour assister aux funérailles d'un membre de sa famille. Le juge Jacques Lévesque qui préside le tribunal a donc libéré le jury pour la journée. Yves Brats, 22 ans, Martin Blouin, 23 ans et Carl Ferland, 26 ans, reviendront donc devant le tribunal ce matin. F.S.

ACTIVITÉ BÉNÉFICÉ
Le Rendez-vous Arts / Affaires du Théâtre Périscope

FESTIVAL DES VINS DE CALIFORNIE

LE LUNDI 11 MAI 1998
SALLE DE BAL DU CHÂTEAU FRONTENAC
de 19 h à 21 h 30
ou coût de 50 \$ par personne

Merci!
Plus de 40 producteurs californiens
Plus de 100 cuvées à découvrir

Renseignements et réservations
648.9989

THEATRE PÉRISCOPE
Culinar Canada

Sous la présidence d'honneur de madame Denise VERVILLE, comédienne, et de monsieur Michel LABRECQUE, vice-président ressources humaines, Culinar Canada

Nos commanditaires

Hydro Québec, GENIVAR, LE SOLEIL, McCarthy Tétrauit, Caisse d'économie des travailleurs et travailleurs (Québec), Guy Chevette, Jean Rochon, Ministère des Régions, Ministre responsable de la région de Québec

En collaboration avec la Société des vins américains

ENTREPOSEZ VOS FOURRURES dès maintenant

Protégez votre investissement

Ne laissez plus vos fourrures, agneaux retournés, pelisses ou cuirs, souffrir de la chaleur et de l'humidité. Confiez-les à nos experts afin d'en conserver toute la beauté naturelle.

Profitez de nos services spécialisés de:

- entreposage et assurance
- nettoyage et lustrage
- réparation • remodelage
- vérification et estimation sans frais
- CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES

HEURES D'OUVERTURE:
lundi, mardi, mercredi: 9h30 à 17h30;
jeudi, vendredi: 9h30 à 21h;
samedi: 9h30 à 17h

Gagnez un voyage d'une semaine à CAYO COCO CUBA
pour deux personnes, forfait tout inclus.
en collaboration avec CHRON 102.5 FM Radio Flash back

Copie des règlements disponible en magasin.

PRIX SPÉCIAL D'ENTREPOSEZ
de votre manteau de tissus garni ou non de fourrure.

PRÉMONT FORGUES
FOURRURES ET MANTEAUX
654-3660
Téléphonez-nous dès aujourd'hui

Place de la Cité, 2e niveau
Stationnement gratuit en tout temps

À LA LINGÈRE, LA GRANDE MODE POUR VOTRE MAISON

Une offre exceptionnelle!
DRAPS COTTAGE VICTORIEN
9.99 Jumeau rég. 25.00*

Fraîcheur et romantisme des fleurs et des rayures en bleu pervenche cendré sur fond jaune tendre, des larges bordures dentelle. Allure et entretien sans problème de ces draps percale 180 fils au pouce 50% coton, 50% polyester. Double 19.99, grand 29.95, tr. grand 39.95, taies st. 19.99, gr. taies 24.95

Prix fin de collection!
SERVIETTE BORDURE SATINÉE
4.99 Bain rég. 14.00*

À prix vraiment imbattables, serviettes de format 25" x 48" signées Cannon, en ratine pur coton bien absorbante avec magnifique bordure satinée décorative, offertes dans une gamme de 7 coloris unis foncés ou pastel en plus de 2 rayures multicolores à coordonner. Main 3.99, débarbouillette 2.49

Rabais de 50%!
NAPPE HORTENSIAS BLEUS
14.99 52 X 70 rég. 30.00*

Une collection de nappes en tissu dans une variété d'imprimés fleurs en tons pastel ou foncés qui rehausseront autant la table de votre salle à manger, votre cuisine ou votre patio cet été. 60 x 84 / 19.99, 60 x 104 24.95, 60 x 120 / 29.95, 70" rond 19.99, 52 x 52 / 9.99, serviette 2.99

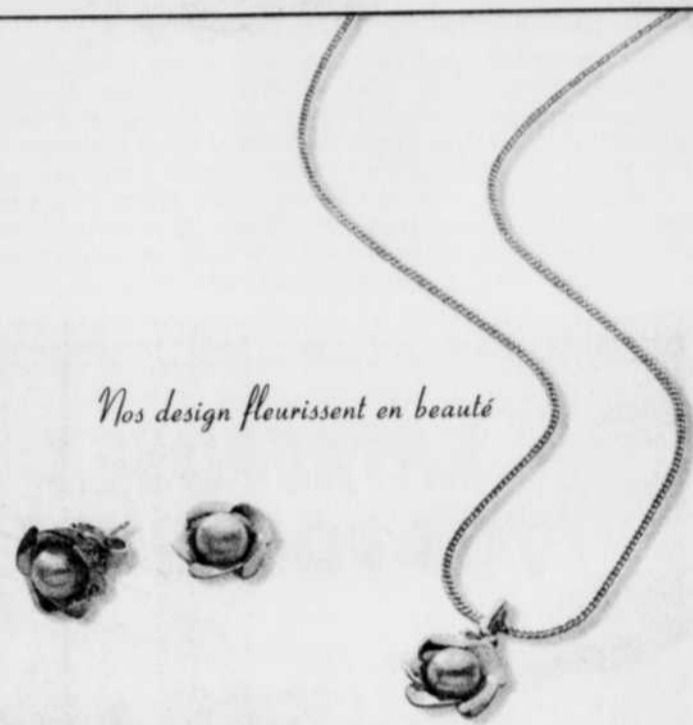
la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

VANIER

Travaux de réfection de rues

Vanier procédera cet été à la réfection de son centre-ville, au coût de 1,2 million\$. Les automobilistes devront donc s'armer de patience dans le secteur du boulevard Hamel, entre Soumande et Pierre-Bertrand. La première phase des travaux, s'étendant sur un kilomètre, devrait débiter à la fin juin pour se terminer fin août. La Ville referra des conduites

d'égout, d'aqueduc et d'électricité. Le rétrécissement de la voie, l'ajout d'arbustes et un changement des lampadaires sont aussi envisagés. Le projet s'inscrit dans le programme de travaux d'infrastructures Canada-Québec. Le ministère des Affaires municipales fournira ainsi 200 000\$, la Ville assumant le reste de la facture. Il reste à faire approuver les plans. M.P.



Nos design fleurissent en beauté

Ces modèles "Fleurs" exclusifs font partie de notre collection imposante de bijoux à perles de culture. Or 14 carats serti de perles de culture d'eau douce. Pendentif, 150 \$. Boucles d'oreilles, 190 \$.

Pour la fête des Mères, avec amour, le 10 mai.



BIRKS

REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

PLACE STE-FOY 653-4035

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

THETFORD MINES

N'importe qui peut se déclarer massothérapeute

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

THETFORD MINES — « Du jour au lendemain, n'importe qui, même s'il n'a aucune formation, peut mettre une pancarte de six pieds devant sa maison et se déclarer massothérapeute. Personne ne peut rien faire contre ça! »

Par cette déclaration, Bernard Dionne, directeur général de la Corporation des massothérapeutes, veut illustrer l'absence de réglementation dans cette profession. Cette lacune est revenue dans l'actualité après la mise en accusation de François-Pierre Millette, un massothérapeute de la région de Thetford Mines qui aurait agressé sexuellement deux de ses ex-clientes.

Selon M. Dionne, massothérapeute à Sainte-Foy, l'Office des professions a

refusé de reconnaître la massothérapie, notamment parce que plusieurs autres professionnels, comme les infirmières et les chiropraticiens, touchaient à ce domaine. Les espoirs d'une reconnaissance officielle de la profession lors de la commission parlementaire sur les médecines alternatives, en 1993, sont aussi tombés à l'eau.

« Il n'y a aucune volonté politique de légiférer à ce niveau. Tant qu'il n'y aura pas de scandale à grande échelle, je ne crois pas non plus que les politiciens accepteront de se mouiller », expliquait M. Dionne, hier.

Entre-temps, des associations comme la Corporation des massothérapeutes se chargent de « combler le vide » et de régir la profession en garantissant à la population que ses membres ont suivi un minimum de forma-

tion et qu'ils adhèrent à un code de déontologie très strict.

Près de 18 associations touchent de près ou de loin au massage, au Québec, dont la Corporation des massothérapeutes. Ses membres doivent suivre au moins 400 heures de formation, dont une technique complète de massage et divers cours sur l'anatomie, les relations d'aide, la déontologie et autres domaines connexes.

Pourtant, les massothérapeutes doivent chaque jour se battre contre des préjugés tenaces, et encore plus après une « affaire Millette » ou des descentes policières dans des « salons de massages » de la région de Québec, signale M. Dionne.

« On n'ose plus dire qu'on est massothérapeute parce qu'on se fait regarder avec un sourire en coin ».

« Si c'était votre fille, M. Rock? »

Une mère de famille plaide pour que toutes les victimes de l'hépatite C soient indemnisées

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

■ SAINT-PASCAL — Judith Picard, de Saint-Pascal de Kamouraska, a 30 ans. Affectée par une maladie mortelle en 1985, elle a eu la vie sauve grâce à 15 transfusions de sang. Mais ce sang était contaminé, et elle a contracté les virus de l'hépatite B et C. Elle ne sera pas indemnisée puisqu'elle a été infectée six mois avant 1986.

Sa mère est outrée de l'attitude d'Ottawa et supplie le gouvernement de dédommager l'ensemble des victimes.

« Après l'intervention, elle était toujours très fatiguée, mais elle attribuait son état à la maladie pour laquelle elle avait été traitée. Comme rien ne s'améliorait, elle a passé toute une batterie de tests et nous n'avons su qu'en 1995, 10 ans plus tard, qu'elle avait les virus de l'hépatite B et C », dit Thérèse Picard. « L'hépatite B a été vaincue mais pas l'hépatite C. Elle pourrait mourir d'une cirrhose ou d'un cancer du foie. »

Judith pourrait suivre un traitement expérimental, l'interferon, mais elle devra s'abstenir de travailler durant un an. « Dans le contexte économique et social, ce serait très difficile pour elle de ne rien faire durant un an sans compensation. C'est épouvantable qu'elle soit exclue du programme. Comme si cette maladie n'était mortelle qu'entre 1986 et 1990... »

Même si sa fille travaille à temps plein à Montréal, M^{me} Picard avoue que sa maladie l'affecte beaucoup et qu'elle est souvent épuisée.

Pour M^{me} Picard, les raisons invoquées par le gouvernement pour n'indemniser que les victimes infectées entre 1986 et 1990 sont farfelues. « Les mots pour qualifier l'étroitesse de vue du gouvernement sont trop vilains pour que je les utilise », écrit-elle dans une lettre au ministre Allan Rock. « Toutes les victimes doivent être in-



Judith Picard à 14 ans, un an avant qu'elle ne contracte le virus de l'hépatite.

demnisées. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités. »

Le député fédéral de Kamouraska/Rivière-du-Loup/Témiscouata/Les Basques, Paul Crête, est touché par ce cas. « Je suis outré. Il est impératif que le fédéral fasse preuve d'humanisme et de compassion. Je vais citer son cas pour mettre le ministre en face de cette souffrance humaine. »

Pour sa part, M^{me} Picard poursuit le combat. Elle espère que son message sera entendu et que sa fille et toutes les autres victimes seront dédommagées. « Lorsque j'ai vu le ministre se lever en Chambre et dire sévèrement que le dossier était clos, j'étais découragée. Si c'était votre fille M. Rock, réagiriez-vous de la même façon? »

Voyez
l'Internet
sous une
nouvelle
lumière.

Composez le 1 888 774-3194
pour en savoir plus long sur les
promotions de connectivité
Internet PSINet destinées aux
entreprises canadiennes

PSINet Ltée et ISTAR internet ^{INC.}, les plus grands fournisseurs de services Internet au Canada, ont uni leurs forces. La synergie engendrée par cette fusion permettra d'offrir des produits et services Internet de pointe, une performance réseau sans égale et un service à la clientèle éprouvé à tous nos clients de la communauté d'affaires canadienne. Pour les solutions Internet de votre entreprise, visitez le site PSINet à www.psi.ca ou composez le 1 888 774-3194.

PSINet et le logo PSINet sont des marques de commerce de PSINet Inc., utilisées sous licence par PSINet Limitée. ISTAR et le logo ISTAR sont des marques de commerce d'ISTAR internet inc., utilisées sous licence par PSINet Limitée. © PSINet Limitée 1998

ISTAR

PSINet
L'INTERNET COMMENCE ICI

LA COLLECTION ATLAS DE TIFFANY

Ces bijoux qui ont conquis le monde...
en or à dix-huit carats ou en argent fin.



HOLT RENFREW

Place Sainte-Foy • (418) 656-6783

DE TOUTE ÉVIDENCE,
NOS INGÉNIEURS ONT
ÉTÉ INSPIRÉS PAR UNE
PUISSANCE SUPÉRIEURE.



Les ingénieurs de Honda ont de la suite dans les idées, et ils ont bien raison. À preuve, les puissantes



COUPÉ ACCORD LX

caractéristiques qu'ils ont intégrées dans le tout nouveau coupé Accord. Par exemple, son nouveau moteur VTEC de 2,3 litres est directement issu des réussites de Honda en course. Jamais Honda n'a produit de quatre cylindres aussi puissant : 150 chevaux. Un moteur qui surpasse de 70 pour cent les normes canadiennes de pureté des gaz d'échappement.



De plus, même la légendaire suspension à deux leviers triangulés de l'Accord, également développée en course, a été considérablement améliorée. À l'arrière, une nouvelle configuration à bras multiples rend la voiture à la fois plus agile et plus spacieuse. Voici le tout nouveau coupé Accord, doté d'une puissance supérieure. Vous n'avez maintenant qu'à suivre votre inspiration. Composez le 1 888 9-HONDA-9 pour obtenir un catalogue ou l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous.

LE TOUT NOUVEAU COUPÉ ACCORD
LA NOUVELLE PUISSANCE HONDA
À COMPTER DE 23 800 \$*



CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION

*Offre portant sur les coupés Accord LX 1998 (modèle CG314W) avec boîte manuelle. Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

LE QUÉBEC LE CANADA

Les amis de René Lévesque reviennent à la charge Ils proposent maintenant un bronze de l'ex-premier ministre

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — René Lévesque aura sa statue sur la Colline parlementaire. Le projet, porté par d'anciens collaborateurs de l'ex-premier ministre, recevra un coup de pouce de l'actuel chef du gouvernement, Lucien Bouchard.

Le groupe parrainant le projet est le même qui a caressé l'idée de tenir une exposition sur le père fondateur du Parti québécois au Musée de la civilisation.

On y trouve l'ex-ministre de la Justice de René Lévesque, Marc-André Bédard, et deux de ses anciens chefs de cabinet, Louis Bernard et Jean-Roch Boivin. Ce dernier est un proche collaborateur de l'actuel premier ministre Bouchard.

Le projet d'exposition au Musée de la civilisation a été annulé en raison de la controverse qu'il a suscité, avait expliqué Marc-André Bédard

dans une lettre publiée par LE SOLEIL en février. En revanche, son groupe a toujours eu l'intention d'aller de l'avant avec son second projet, soit celui d'ériger une statue à la mémoire de René Lévesque, décédé en 1987.

Pour éviter toute controverse, le bronze de René Lévesque sera financé par des donateurs privés. Les administrateurs du Fonds du 10^e anniversaire tentent de recueillir quelques dizaines de milliers de dollars.

Pour leur venir en aide, le premier ministre Lucien Bouchard a accepté de présider, le 28 mai, une activité de financement au Grand Théâtre de Québec.

Les administrateurs du Fonds ont pensé à lui pour mousser l'événement. Le personnel du premier ministre a confirmé, hier, que M. Bouchard sera présent au Grand Théâtre.

Les personnes qui voudront participer au cocktail de financement pourront se procurer un carton valide pour deux invités au coût de 200 \$.

« On espère qu'on sera en mesure d'annoncer dès le 28 mai au soir que la statue est terminée », dit l'ancien secrétaire général du Conseil exécutif, Louis Bernard, devenu vice-président exécutif de la Banque Laurentienne.

Le sculpteur Fabien Pagé, qui a réalisé la statue du général de Gaulle, est à l'oeuvre depuis quelque temps déjà.

Le bronze de René Lévesque sera offert à la Commission de la capitale nationale. Les administrateurs du Fonds ignorent s'il sera érigé d'ici la fin de l'année, mais ils ont une petite idée de l'endroit où il devrait être installé.

Ils souhaitent que ce soit sur la Promenade des premiers ministres, ce qui serait une première

puisque celle-ci n'accueille pour l'instant que des panneaux d'information.

À la Commission de la capitale nationale, le porte-parole Denis Angers précise que son organisme attendra de recevoir l'oeuvre avant de déterminer le moment et le lieu de son installation. Mais la Promenade des premiers ministres paraît être un choix logique, admet-il.

Depuis la controverse suscitée par la statue du général de Gaulle, la Commission ne dépense plus le moindre dollar pour des oeuvres à la mémoire de personnalités politiques. Elle se contente de recueillir celles qu'on veut bien lui confier.

C'est ce qu'elle fera pour René Lévesque de la même manière que c'est ce qu'elle fera cette semaine pour le monument commémorant les Conférences de Québec de 1943 et 1944.

Ce monument sera dévoilé en présence du premier ministre québécois jeudi. Il a été payé par des fondations privées.

La sculpture de Fabien Pagé serait installée sur la Promenade des premiers ministres

ENVIRONNEMENT ET FAUNE

Police verte en panne

Faute d'avocats, le nombre d'amendes a chuté de moitié en deux ans

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministère de l'Environnement et de la Faune a vu le total des amendes aux pollueurs diminuer de moitié en deux ans. En fait, jamais les poursuites ont rapporté aussi peu depuis les tout débuts de la « police verte », au Québec.

Selon le ministère, ce résultat ne reflète pas nécessairement une baisse du nombre de délinquants. L'explication pourrait se trouver du côté du manque de procureurs en région pour traîner les fautifs devant les tribunaux.

L'année 1997-1998 est marquée par une chute radicale des « amendes vertes ». Quelque 270 condamnations à des entreprises ou citoyens ont « rapporté », au total, 620 375 \$. C'est 758 000 \$ de moins qu'il y a deux ans.

En fait, ces sommes atteignaient 938 200 \$, en 1996-1997, à la suite de l'imposition de 372 sanctions. L'année

précédente, les pollueurs avaient été condamnés à payer 1 378 900 \$, pour les 557 amendes décernées. Selon les statistiques du ministère, le plus faible total à ce chapitre (715 000 \$) appartenait jusque-là à l'année 1990-1991, lors de la mise sur pied de la « police verte ».

UNE « GROSSE » AMENDE

Pendant l'année se terminant le 31 mars 1998, la plus forte amende, octroyée à un organisme communautaire des Îles-de-la-Madeleine (Camping Gros-Cap), est de 50 000 \$. Six autres firmes, dont Bennett Fleet (30 000 \$ pour deux infractions), en Montérégie, ont écopé d'infractions leur coûtant plus de 10 000 \$. Près de la moitié ont reçu des pénalités variant entre 100 \$ et 1000 \$.

Fait à signaler, pas une usine de pâtes et papiers n'a été prise en défaut, en 1997-1998. C'est le second parcours sans faute en deux ans pour les « pape-tières ». Ces dernières ont longtemps été des « contributeurs involontaires »

importants aux coffres de l'État. Il y a deux ans, Tembec et sa filiale Temeco ont écopé d'amendes totalisant quelque 175 000 \$.

Ces dernières années, les compagnies du secteur des pâtes et papiers ont consacré d'importants investissements pour se conformer aux nouvelles règles environnementales — et pour conserver leurs marchés d'exportation. « Elles sont de plus en plus sensibilisées (à la nécessité de protéger l'environnement), souligne M^{me} Céline Gagné, du ministère. Elles font attention et elles ont amélioré leur équipement. »

La diminution du nombre d'infractions et du total des amendes, en 1997-1998, ne signifie pas nécessairement une baisse équivalente du nombre de pollueurs, indique-t-elle. Les procureurs en région, qui doivent plaider les causes. Et il y aurait eu moins de causes entendues.



Le nouveau chef du PLQ, Jean Charest.

Charest s'impatiente

Il précise sa pensée sur la langue, la santé et la Déclaration de Calgary

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Même si le secteur de la santé a déjà subi plusieurs réformes, Jean Charest pense qu'il faudrait revoir l'organisation des services de première ligne.

Et si Jean Charest devenait premier ministre, il augmenterait les fonds consacrés à la santé.

Le nouveau chef du Parti libéral du Québec a apporté ces précisions hier en répondant aux questions des journalistes, après qu'il eût accordé une entrevue à l'animateur Gilles Proulx sur les ondes de CKAC.

M. Charest s'est montré intéressé aux suggestions de réforme dans l'organisation des soins de première ligne, formulées par les médecins omnipraticiens, la fin de semaine dernière.

Ceux-ci, qui sont en négociation avec le gouvernement, pensent que les cabinets privés pourraient jouer un rôle accru dans les services de première ligne, surtout dans un contexte où les CLSC manquent de fonds pour les soins à domicile et de médecins omnipraticiens.

M. Charest n'a toutefois pas voulu s'engager à injecter davantage d'argent dans les CLSC et a plutôt répondu qu'il investirait davantage dans la santé, de façon générale.

Le gouvernement Bouchard a déjà annoncé qu'il réinvestirait dans la santé, après avoir imposé à ce secteur des centaines de millions de dollars de compressions budgétaires, ces dernières années.

Dans son entrevue avec M. Proulx, M. Charest a aussi pris clairement position sur la délicate question linguistique.

« Il y a un consensus au Québec sur la langue. J'ai l'intention de le respecter ce consensus », a-t-il noté. Il a aussi ajouté que ni Alliance Québec ni les médias ne dicteraient le programme du Parti libéral du Québec ou ses prises de position.

Par ailleurs, le chef libéral a commencé à manifester une certaine impatience devant les commentaires qui se multiplient sur son absence de position sur plusieurs thèmes d'actualité. Les péquistes l'ont souvent attaqué à ce sujet, de même que plusieurs analystes et chroniqueurs.

M. Charest a nié le tout, affirmant que tout au long de sa carrière politique, il a souvent fait connaître ses couleurs: sur la société distincte, la Déclaration de Calgary, l'insertion des jeunes sur le marché du travail et l'importance des mesures actives dans les programmes de soutien au revenu, notamment. « Les gens savent très bien de quelles priorités je m'inspire », répliquait-il à l'animateur, qui lui reprochait de répondre par des généralités ou des clichés.

Encore une fois, il a répété que ses priorités seraient l'économie et l'emploi, sans préciser davantage. Il a également répété ses accusations à l'endroit de Lucien Bouchard, lui reprochant ses nombreux « virages ».

C'est
758 000 \$
de moins
qu'il y a
deux ans

Du golf comme outil de... réinsertion sociale

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général Andy Scott a soutenu, lundi, devant un comité parlementaire, un programme d'insertion sociale qui permet à des détenus d'une prison à sécurité minimum, en Colombie-Britannique, de jouer parfois au golf.

Le député conservateur Peter MacKay avait soulevé le cas de l'institution Ferndale, de Mission, suggérant que ses détenus étaient mieux traités que les victimes du crime.

Certains des 300 prisonniers de l'institution font du jardinage et de l'arboriculture et, à l'occasion, pourront faire un peu de golf sur un parcours voisin.

D'après M. Scott, ce n'est pas tellement différent des détenus qui jouent à la balle-molle sur le terrain de leur prison. « L'objectif principal est d'aiguiller les détenus vers des travaux qui pourraient les aider à trouver un emploi quand ils sortiront », a indiqué le ministre.

« Il serait malheureux de laisser aux gens l'impression que c'est un parcours de golf réservé aux détenus. Ce programme est un moyen de leur apprendre un savoir-faire qui peut être en demande sur le marché. »

Sur un autre sujet, M. Scott a dit qu'il déposerait des amendements à la loi des libérations conditionnelles afin que des gangsters et trafiquants de stupéfiants ne bénéficient plus des mêmes possibilités de libération hâtive que d'autres détenus condamnés pour des crimes non violents.

Un moyen
d'apprendre
un « savoir-faire »
aux
prisonniers



Le sénateur Michel Cogger à son arrivée au palais de justice.

Cogger persiste Début de son deuxième procès pour fraude envers l'État

MONTRÉAL (PC) — Malgré le jugement dévastateur de la Cour suprême l'été dernier, qui ne lui laisse que peu d'espoir d'acquiescement, le sénateur conservateur Michel Cogger se battra jusqu'au bout.

Le deuxième procès de l'ex-avocat de 58 ans s'est ouvert hier au palais de justice de Montréal. Contrairement au premier procès, en 1993, où la Couronne s'était contentée de déposer la transcription des témoignages de l'enquête préliminaire, cette fois, les témoins seront entendus de vive voix par le juge Robert Sansfaçon, de la cour du Québec. (Cogger avait été acquitté en 1993, mais la Cour suprême a ordonné un nouveau procès).

Le sénateur Cogger est accusé de « fraude envers le gouvernement » pour avoir accepté, entre le 2 mai 1986, date de sa nomination au Sénat, et le 30 juin 1988, 212 000 \$ en prêts et honoraires de l'homme d'affaires Guy Montpetit.

Celui-ci avait embauché Cogger comme lobbyiste en 1985. M. Montpetit et sa société de haute technologie, GigaMos, espéraient une subvention de 45 millions pour un projet. M. Cogger, un

conservateur de longue date et vieil ami de Brian Mulroney et Lucien Bouchard (devenu ministre conservateur en juin 1988), était un candidat de choix.

Malgré sa nomination à la Chambre haute du Parlement fédéral, M. Cogger a poursuivi ses activités de lobby et c'est ce qui le mène devant la cour criminelle. M. Montpetit a aussi été accusé et déclaré coupable vendredi dernier. Il connaîtra sa peine le 9 juin.

Hier, l'ex-ministre conservateur de l'Industrie, Michel Côté, chargé du développement régional au Québec, a dit au juge qu'il a assisté à une rencontre, à l'été 1986, avec Cogger, Montpetit, le ministre du Travail Pierre Cadieux et des fonctionnaires. Montpetit avait demandé cette réunion. Il voulait savoir ce qui se passait avec sa demande d'aide.

Mais à aucun moment M. Côté n'a-t-il endossé le projet de GigaMos ou recommandé une subvention. « J'ai promis d'intervenir le plus rapidement possible pour voir où on en était au ministère », a dit M. Côté hier. Or, les fonctionnaires estimaient que le projet de M. Montpetit n'était pas valable et ont recommandé de ne pas donner la subvention.

Aucune réponse de Khanawake Les questions de Revenu Québec en suspens

MONTRÉAL (PC) — Alors que le sursis de sept jours accordé la semaine dernière par Revenu Québec à un commerce de Kahnawake expire ce soir à minuit, le ministère n'a reçu aucune réponse à ses questions sur le respect des lois fiscales.

Le 27 avril, une réunion entre des représentants de Revenu Québec, du ministère de la Sécurité publique et du commerce en question avait permis de constater la bonne volonté des représentants de ce commerce, disait la semaine dernière Richard Lacasse, attaché de presse de la ministre du Revenu, Rita Dionne-Marsolais.

Hier, M. Lacasse a confirmé qu'on attendait toujours des renseignements de la part du com-

merce, mais il refusait de spéculer sur l'attitude qu'adopterait le ministère si le commerce reste encore silencieux aujourd'hui.

Il y a 15 jours, la Sûreté du Québec a démantelé plusieurs réseaux qui achetaient des cigarettes et du tabac au Club Rez, un détaillant de Kahnawake qui a écopé des millions de cartouches de cigarettes au cours des dernières années sans prélever de taxes.

La SQ n'a jamais pu faire la perquisition qu'elle envisageait au Club Rez, faute de coopération des peacekeepers de la réserve. Un mandat de perquisition obtenu par la SQ contre un autre vendeur de tabac est arrivé lui aussi à échéance sans que la police ne puisse intervenir dans la réserve.

Le feu fait rage



Des centaines d'hectares de forêt ont été détruits par des incendies, au cours des derniers jours, dans le secteur nord de l'Alberta. Le plus important foyer, ci-dessus, fait rage dans le secteur du grand lac des Esclaves, où toutes les ressources disponibles ont été mises à contribution, depuis dimanche.

3800 emplois créés par le Fonds de lutte contre la pauvreté

Tous anciens bénéficiaires de l'aide sociale

MARIO GILBERT
Presse canadienne

MONTREAL — Le «Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail», lancé à l'issue du Sommet sur l'économie et l'emploi d'octobre 1996, a permis de créer en 10 mois près de 3800 emplois au Québec, a indiqué hier le premier ministre Lucien Bouchard.

Ces 3800 personnes nouvellement embauchées étaient auparavant bénéficiaires de l'aide sociale; elles reçoivent aujourd'hui le «salaire du marché», selon leur emploi, et ce salaire ne peut être inférieur à 8 \$ l'heure.

BILAN POSITIF

Lors d'une conférence de presse convoquée exclusivement pour dresser le bilan de 10 mois de gestion du fonds, M. Bouchard a moussé cet outil créé à l'initiative du monde des affaires et des institutions financières au sommet socio-économique. Il s'agissait alors d'un des moyens pour tenter de faire accepter aux syndicats et groupes sociaux l'objectif du déficit

zéro. Le fonds est doté d'un financement de 250 millions \$ échelonné sur trois ans; il est alimenté à parts égales par les contribuables, les entreprises et les institutions financières.

Depuis 10 mois, le Fonds a engagé 59,4 millions \$ dans des projets de création de 3769 emplois à plein temps — qui peuvent être saisonniers. Le Fonds a aussi engagé 23,8 millions \$ dans des projets de formation, d'insertion à l'emploi ou de stages en entreprise; ce volet a touché 4244 personnes.

«Les résultats dépassent de beaucoup nos espérances», a indiqué hier le premier ministre, qui est responsable du fonds destiné «à faciliter le passage de l'aide sociale au travail».

Un comité avisé, présidé par l'ancien secrétaire du Conseil exécutif du Québec, Louis Bernard, aujourd'hui vice-président de la Banque Laurentienne, conseille le premier ministre sur la gestion du fonds. Les projets, soumis par le milieu, sont approuvés par des comités régionaux ou na-

tionaux, selon le cas. En présentant ces résultats, M. Bouchard n'a pas manqué de lancer des flèches au gouvernement fédéral et à sa réforme de l'assurance-emploi, «facteur fondamental de l'appauvrissement» au Québec.

«C'est un vrai scandale, a-t-il dit. Avec sa réforme de l'assurance-emploi, Ottawa fait 5 milliards \$ par année (...) il thésaurise sur le dos des chômeurs», a lancé M. Bouchard. «Ottawa cible directement les plus démunis.»

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel, responsable de l'administration du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, a estimé que 194 000 chômeurs étaient venus gonfler les rangs des bénéficiaires de l'aide sociale depuis 1990.

Avec la reprise économique qui pointe, «on se serait attendu à un nombre moins élevé de bénéficiaires d'aide sociale aujourd'hui», a-t-elle dit.

La réforme du chômage a généré 194 000 nouveaux assistés, depuis 1990



298 \$ par mois*
pour retrouver votre enfance



1,9%

DE FINANCEMENT**

Avec le Blazer 4 x 4 offert à si bas prix, personne ne pourra vous interdire le plaisir de jouer dans la boue, les roches, le sable, l'eau... et le trafic. Et il est tellement sécuritaire que même votre mère ne passera pas de commentaires!

- Moteur Vortec 4 300 de 190 chevaux
- Boîte automatique à 4 rapports avec sumultipliée
- Direction à assistance variable
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Volant inclinable
- Climatiseur
- Porte-bagages de toit
- Portes à verrouillage électrique
- Glaces et miroirs à commande électrique
- Radiocassette AM/FM
- Roues en aluminium

298 \$/mois • Transport et préparation inclus

La Carte GM™

Assistance ROUTIÈRE

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au Blazer CT10516 neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 3242\$. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de 350\$. Première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12¢ du kilomètre après 60 000 km. **Financement jusqu'à 48 mois applicable à l'achat. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Banque TD et GM titulaires de licence des marques. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



RETRAITÉS DE L'ÉTAT

Retraite heureuse... mais modeste

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC—La retraite semble belle et heureuse pour les 36 477 nouveaux retraités du gouvernement du Québec même s'ils doivent bien souvent faire des acrobaties pour joindre les deux bouts.

Rares sont ceux qui disent regretter d'avoir adhéré au programme de départ volontaire proposé aux employés de moins de 55 ans. En effet, plus de 95% des retraités accepteraient à de nouveau l'offre de retraite prématurée si c'était à refaire.

C'est ce que révèle une enquête réalisée par des étudiants du département de sociologie de l'université Laval pour le compte d'Emploi-Québec et de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) dont les résultats ont été dévoilés hier.

Dans leur investigation menée auprès de 550 nouveaux retraités, Martin Dorion, Charles Fleury et Dominick P. Leclerc ont constaté que les nouveaux retraités sont heureux. La morosité et la détresse psychologique ne seraient pas encore au rendez-vous s'il faut en croire les chercheurs.

Ils précisent toutefois que l'enquête a été faite en janvier et février 1998, soit seulement six mois après la grande vague de départs à la retraite de l'été dernier, et que l'euphorie des vacances battait encore son plein. « La première année de la retraite se caractérise fréquemment par une période d'euphorie, où le retraité perçoit sa retraite comme une période de grandes vacances. »

C'est pourquoi le département de sociologie, à la demande de ses partenaires gouvernementaux, va continuer de s'intéresser aux 550 retraités sondés pour suivre leur cheminement personnel au cours des deux prochaines années, a indiqué le professeur Simon Langlois.

L'enquête *Que deviennent les nouveaux retraités de l'État* permet de tirer deux grandes constatations: les nouveaux retraités n'envahissent pas le marché du travail et les piètres conditions de travail dans l'appareil gouvernemental ont fait déguerpir des milliers de personnes. Rappelons que le nombre de départs a été deux fois supérieur à celui que prévoyait le gouvernement du Québec.

Si l'offre de retraite était « alléchante » monétairement et qu'elle fut un facteur déterminant dans la décision de plus de 30 000 employés de l'État à lever les pattes, plusieurs ont évoqué les conditions de travail, notamment dans l'éducation et la santé, pour expliquer leur départ pour une retraite prématurée.

« L'alourdissement des tâches caractérise les motifs à la retraite des répondants provenant du secteur de l'éducation: 58,1% d'entre eux l'ont mentionné », signale l'enquête. La proportion de gens désabusés est similaire dans le réseau de la santé.



L'équipe de l'université qui a réalisé le travail.

« Le désenchantement caractérise les retraités de la fonction publique », ajoute-t-on.

« Plus de la moitié des retraités des ministères et organismes ont considéré la dégradation du climat de travail comme un motif à la retraite. Ils sont également les plus nombreux à avoir quitté pour le motif *ras-le-bol*. »

Bonne nouvelle pour les jeunes à la recherche d'un emploi, les nouveaux retraités de l'État n'ont pas l'intention de leur livrer bataille pour les rares postes disponibles.

« Plus de quatre retraités sur dix sont demeurés ou envisagent de demeurer actifs sur le marché du travail. Dans la

plupart des cas, on souhaite occuper un nouvel emploi salarié. Peu de retraités aspirent toutefois au travail à temps plein, ils préfèrent un travail à temps partiel. »

En conclusion, les jeunes chercheurs posent une série de questions sur le nouveau phénomène de la mise à la retraite de travailleurs de plus de 50 ans. « Avons-nous les moyens de nous départir de l'expertise des travailleurs âgés ? Devrions-nous plutôt miser sur des programmes de retraites progressives ? Peut-on réellement quitter définitivement le marché du travail à 50 ans alors qu'il reste encore une trentaine d'années à vivre ? »

Deux fois plus de femmes que d'hommes

QUÉBEC (PC) — Deux employés du secteur public sur trois qui ont bénéficié du programme de retraite volontaire de 1997 sont des femmes, indique le dernier bilan que vient de publier le Conseil du trésor.

Ce programme, qui a connu un franc succès, a permis la mise à la retraite en juillet 1997, en un seul coup, de 36 438 employés du secteur public, dont 24 509 femmes, soit 67,3%.

Le programme visait originellement à convaincre 15 000 employés de l'État à prendre une retraite anticipée le premier juillet 1997, afin de diminuer à moyen terme la masse salariale du gouvernement. Le plan a été rendu possible par la présence d'un surplus de 800 millions \$ dans les régimes de pension des 412 000 employés du secteur public.

Lors des années précédentes, quelque 7500 personnes prenaient leur retraite annuellement dans le secteur public. Le bilan établit que 17 940 nouveaux retraités, soit 49,2%, étaient âgés de moins de 55 ans.

SANTÉ ET ÉDUCATION

Plus de la moitié de ces retraités, soit 51,2%, provenait du secteur de la santé et des services sociaux. Les autres venaient du réseau de l'éducation (37,7%) et du monde des fonctionnaires (11,1%).

Les fonctionnaires qui ont quitté n'ont pas été remplacés, mais dans les hôpitaux et les écoles, on a dû veiller au remplacement de plusieurs retraités. Dans l'éducation, par exemple, le départ de 13 735 employés a permis l'embauche de milliers de nouveaux enseignants, ce qui a créé un rajeunissement sensible du corps professoral et a instauré une nouvelle dynamique dans les écoles.

On a établi que 47,8% des retraités avaient 30 ans ou plus de service, dont 10,6% occupaient leur emploi depuis plus de 35 ans.

La rente moyenne touchée par les nouveaux retraités est de 21 780 \$ par année. Il s'agit d'une rente équivalente à peu près à celle des retraités des années antérieures, qui touchaient environ 21 200 \$ par année.

Mais on signale que 20% des retraités, soit un sur cinq, recevront au moins 30 000 \$ par année après avoir pris une retraite prématurée. Dans 12% des cas par contre, la rente annuelle sera inférieure à 10 000 \$.

Trois autres Cubains reçus au Canada

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a accepté d'accueillir trois autres prisonniers politiques cubains, qui ont été libérés à la condition de quitter Cuba.

Le mois dernier, le Canada avait déjà accueilli 14 détenus d'opinion cubains.

Les trois détenus, dont deux ont des membres de leur famille déjà au Canada, devaient prendre l'avion en direction du Canada hier soir.

Tous les trois ont satisfait aux règles de sécurité édictées par le gouvernement canadien, qui ne considère pas qu'ils représentent un danger pour la population.

Il s'agit de Guillermo Ismaël Sombra Ferrandiz, Esperanza Micaela Atencio de la Rosa, et de Jose Miranda Acosta.

Leur venue au pays serait la conséquence directe de la récente visite de M. Jean Chrétien à Cuba, selon un porte-parole gouvernemental.

EN BREF

Pro-réformiste candidat à la chefferie du PC

John Long, un homme d'affaires ontarien favorable à la fusion des conservateurs et des réformistes, a annoncé hier sa candidature à la direction du Parti conservateur du Canada. Agé de 64 ans et originaire de Neustadt, dans le sud de l'Ontario, M. Long était également sur les rangs lors de la course au leadership conservateur en 1993, mais son programme l'avait rapidement marginalisé. Il préconisait alors la tenue d'un référendum sur le bilinguisme et une politique monétaire en vertu de laquelle les municipalités et les provinces pauvres auraient pu contracter des prêts sans intérêt auprès de la Banque du Canada. (PC)



Un autre bon coût de Hyundai!

0\$ DE COMPTANT

0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

178\$*

PAR MOIS/48 MOIS

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

ACHÉTEZ À PARTIR DE **11 295\$****

ACCENT L 3 PORTES 1998

L'Accent: une sportive économique et amusante à conduire, débordante de caractéristiques.

PRIX DU « MEILLEUR ACHAT » 1996, 1997 ET 1998. LE MAGAZINE CARGUIDE



ELANTRA BERLINE 1998

L'Elantra: tout le confort dont votre famille a besoin, toutes les caractéristiques de série que vous recherchez.

198\$* PAR MOIS/48 MOIS

850\$ DE COMPTANT 0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

PDSF: **14 295\$****



ELANTRA FAMILIALE 1998

L'Elantra familiale: la plus spacieuse de toutes les familiales de sa catégorie.

218\$* PAR MOIS/48 MOIS

850\$ DE COMPTANT 0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

PDSF: **15 295\$****



SONATA 1998

La Sonata: confort et douceur de roulement, et des caractéristiques de luxe en abondance.

209\$* PAR MOIS/48 MOIS

2 000\$ DE COMPTANT

PDSF: **17 495\$****



TIBURON COUPÉ 1998

La Tiburon: coupé sport de l'année - Moting 1997

248\$* PAR MOIS/48 MOIS

1 250\$ DE COMPTANT

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

PDSF: **17 895\$****





HYUNDAI
UNE ÈRE NOUVELLE

PROGRAMME DES ALIQUOTES AUX DIPLOMÉS

ÉCONOMISEZ 750\$*

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km

Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km

CHAMPIONNE 1997

DES COURSES SUR ROUTE L'ENDUROSERIE



*Selon les programmes de location de Hyundai Credit Canada. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 31 mai 1998, sur les modèles seuls Accent L 3 portes 1998, PDSF à partir de 11 295 \$, Elantra GL berline 1998, PDSF à partir de 14 295 \$, Elantra GL familiale 1998, PDSF à partir de 15 295 \$, Sonata de base 1998, PDSF à partir de 17 495 \$, Tiburon de base 1998, PDSF à partir de 17 895 \$. Taux d'intérêt annuel de 3,50 % / 4,20 % / 4,80 % / 5,40 %, mensualités de 178 \$ / 198 \$ / 218 \$ / 248 \$ par mois pour 48 mois sans obligation au terme du contrat de location, pour tous les modèles. Coût total de location: 8544 \$, 9594 \$, 10 464 \$, 10 032 \$, 11 904 \$ sur approbation du crédit. Option d'achat: 4414 \$, 6155 \$, 6575 \$, 7093 \$, 8032 \$. Comptant de 0 \$, 850 \$, 850 \$, 2000 \$, 1250 \$ ou échange équivalent en sus de la première mensualité. 10 \$ de dépôt de sécurité (0 \$ pour l'Accent et l'Elantra, 300 \$ pour la Sonata et la Tiburon). Transport et préparation de l'Accent, l'Elantra et de la Tiburon inclus. Transport et préparation de la Sonata en sus. Taxes et immatriculation en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 4 \$ par kilomètre additionnel. Ces taux spéciaux de location ne peuvent être jumelés au programme de remise aux diplômés. **PDSF de l'Accent L 3 portes 1998 à partir de 11 295 \$, PDSF de l'Elantra GL berline 1998 à partir de 14 295 \$, PDSF de l'Elantra GL familiale 1998 à partir de 15 295 \$, PDSF de la Sonata de base 1998 à partir de 17 495 \$, PDSF de la Tiburon de base 1998 à partir de 17 895 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des prix de vente. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Détails chez le concessionnaire.

Automobiles Lévis Ltée
144, rte Kennedy
Lévis 833-7140

Hyundai St-Georges
10555, 1re Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Portier Automobiles Inc.
100, Napoléon
Sept-Îles 962-1828

Luxoto Inc.
494, Côte Joyeuse
St-Raymond
990-0283

Montmagny Hyundai
150, boul. Taché Ouest
Montmagny 248-7877

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure Ouest
Bonaventure 634-2191

St-Foy Hyundai
2650, Dalton
St-Foy 664-9292

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Bonlevard Hyundai
40, boul. Comeau
Baie-Comeau 294-2886

Centre Hyundai Québec
1605, boul. Henri-Bourassa
Québec 522-3738

Ruby Auto Inc.
2272, rue Notre-Dame Nord
Thetford Mines 338-4665

Automobiles Hyundai Matane
1560, du Phare Ouest
Matane 562-4444

Garage Jean-Roch Thibeault
909, Mgr-de-Laval
Baie-St-Paul 435-2379

Nadeau Hyundai
680 Main Street
St-Basile, New Brunswick
(506) 263-6505

BOURSES DU MILLÉNAIRE Québec prêt à donner dix ans à Ottawa pour payer

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

QUÉBEC — Pour parvenir à une entente sur le fonds des bourses du millénaire, le gouvernement du Québec serait prêt à ce que son homologue fédéral étale sur dix ans la partie des 2,5 milliards \$ qui devrait revenir au Québec. C'est ce qu'a indiqué hier la ministre Pauline Marois, devant la commission parlementaire de l'éducation chargée d'étudier les crédits.

« Au début, nous réclamions un retrait avec pleine compensation. Cela nous apparaissait plus raisonnable. Mais, on dit, si vous versez chaque année pour les autres provinces directement aux étudiants, parfait, vous nous versez à nous la somme, année après année, pendant 10 ans », a affirmé la ministre de l'Éducation. M^{me} Marois garde toujours un mince espoir que le Québec pourra s'entendre avec Ottawa au sujet des bourses du millénaire.

LE MILIEU EST UNANIME

La ministre, qui jouit de l'unanimité du milieu de l'éducation sur ce dossier, souhaite également un coup de pouce de ses confrères libéraux et de leur nouveau chef Jean Charest. « Je pense que ce serait un geste très positif de la part du chef libéral qui dit qu'il va représenter et défendre les intérêts du Québec. Il y a un premier projet qui est très clair à sa face même ».

La ministre a dénoncé de nouveau le Fonds des bourses du millénaire de 2,5 milliards \$, annoncé officiellement dans le dernier budget fédéral. « Nous ne dénonçons jamais assez cette intrusion du fédéral dans un champ de compétence provinciale ». Elle juge inconcevable qu'une fondation décide de la façon dont seraient utilisés des fonds publics. « On pourrait par exemple décider de donner plus de bourses aux étudiants de la Nouvelle-Écosse parce que l'on retrouve dans cette province un taux d'endettement moyen de 24 000 \$ et que les frais de scolarité y sont très élevés ».

Le critique libéral en matière d'enseignement supérieur, Henri-François Gaurin, a affirmé hier devant la commission qu'il était contre la duplication, la multiplication de structures et des demandes de bourses. M. Gaurin croit que le fait de savoir qui va mettre la lettre à la poste ne constitue pas un élément de fond.

Sur ce, la ministre a souligné que son gouvernement était prêt à préciser aux étudiants que la bourse est versée grâce à la contribution du gouvernement fédéral par la Fondation du millénaire. À la suite d'une rencontre à la fin de mars entre les premiers ministres Jean Chrétien et Lucien Bouchard, des négociateurs ont été nommés pour trouver un terrain d'entente d'ici la fin de mai.

NÉGOCIATIONS

L'équité dans la mire de la CEQ

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) veut profiter des prochaines négociations dans les secteurs public et parapublic pour régler, une fois pour toutes, l'épineuse question de l'équité salariale, une affaire de plusieurs centaines de millions de dollars.

En entrevue au SOLEIL, la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, souligne que les enseignants au Québec sont les victimes d'une « discrimination » qui perdure depuis des lustres.

La CEQ déposait, hier, les demandes du personnel enseignant des commissions scolaires et des cégeps en vue du renouvellement des conventions collectives.

« L'emploi d'enseignant est sous-évalué et sous-payé », tranche M^{me} Pagé en rappelant que les femmes représentent 63% du personnel enseignant dans les commissions scolaires et les cégeps. Au Québec, on compte environ 85 000 enseignants.

Selon la syndicaliste, les responsabilités des enseignants et les exigences de scolarité se comparent avantageusement à celles d'autres groupes d'employés professionnels à prédominance masculine du gouvernement tels les emplois d'architecte, d'ingénieur et d'agent de recherche. La rémunération de ces groupes d'employés est toutefois supérieure à celle des enseignants.

La question de l'équité salariale dans l'enseignement fait l'objet de travaux, d'études et d'analyses depuis 1992 au Conseil du Trésor. Au cours des dernières années, le gouvernement s'est entendu avec d'autres groupes de travailleurs de l'État pour corriger des situations discriminatoires. « Les enseignants représentent le seul corps d'emploi dans le secteur public qui n'a pas connu de redressement en fonction de l'équité salariale ».

M^{me} Pagé souligne que les discussions en cours avec le Conseil du Trésor portent sur la valeur que l'on doit donner à l'emploi d'enseignant. Selon elle, les prochaines négociations devront marquer la conclusion du dialogue entre les parties. La CEQ, qui se prépare à demander des hausses salariales de 11,5% pour trois ans, veut profiter des prochaines négociations pour redresser la situation de l'enseignement au Québec après des années de compressions budgétaires.

LA QUALITÉ DU SERVICE

« Nos demandes visent surtout à améliorer la qualité des services offerts aux élèves », explique le président de la Fédération des enseignants de commissions scolaires, Luc Savard. « Nous n'accepterons plus aucune nouvelle coupe dans les ressources humaines et financières ».

« La tâche des enseignants s'est alourdie passablement au fil des ans, notamment à la suite de l'intégration des élèves en difficulté. Nous revendiquons l'ajout des ressources spécialisées pour faciliter le travail auprès des enfants et la réussite de ces derniers ».

Au chapitre de l'enseignement préscolaire, il faudra embaucher du personnel supplémentaire pour permettre une diminution du nombre d'élèves par groupe. « À la suite de nos consultations, nous proposons de diminuer de 20 à 18 le nombre moyen d'élèves par groupe », précise M. Savard.

Dans le secteur collégial, la CEQ demande que les syndiqués puissent se faire entendre dans le cadre de la réforme de l'enseignement, notamment au chapitre de la révision des cours et des programmes. La centrale syndicale insiste également sur la réduction de la précarité d'emploi, notamment en accordant la permanence à ceux et celles qui travaillent à temps partiel depuis au moins cinq ans.

Faire sortir le vote aux élections scolaires

Campagne
du Directeur
général
des
élections

QUÉBEC (PC) — La participation aux élections scolaires du 14 juin devrait être à la hausse à la suite d'une vaste campagne d'information entreprise hier par le Directeur général des élections.

Traditionnellement, la participation à ces élections était très faible: en 1994, à Montréal, seulement 13,9% des électeurs s'étaient présentés aux urnes.

« On croit que le fait de bien informer les électeurs, de leur faire connaître qu'ils ont le droit de vote, va aider à rehausser le taux de participation », a déclaré hier le directeur des élections, M^r François Casgrain. Il appartiendra aussi aux

candidats pour les postes de commissaires dans les 69 commissions scolaires de favoriser la participation en faisant connaître les enjeux de l'élection et leur programme électoral. « C'est leur partie du contrat à remplir. La nôtre, c'est de bien informer les électeurs », a dit M^r Casgrain.

En 1994, non seulement la participation électorale avait été faible, mais plus de 60% des candidats avaient été élus sans opposition. D'ici le 14 juin, il y aura transmission dans chacun des 3,4 millions de foyers québécois un avis par lequel les électeurs seront informés de la commission scolaire où ils peuvent voter.

Découvrez la nouvelle génération de chaussures confort!

Pouliot vous offre des chaussures
exclusives auxquelles vous pouvez
faire confiance.

- élégantes
- choix de modèles (de marche ou habillés)
- chaussure souple avec semelle de confort
- peut contenir une orthèse plantaire
- légère et de qualité supérieure

À l'intérieur des chaussures Pouliot, les osselets et les articulations ont plus de liberté de mouvement et sont plus confortables.



POULIOT

Là où chaussures et santé vont de pair
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

Événement TanJay et Alia

Du mercredi 6 au
dimanche 10 mai

alia

Pas de TPS
ni de TVQ*

Nous soulignons ainsi l'arrivée de plus de collections TanJay et Alia dans plus de magasins Eaton. Juste à temps pour la fête des Mères!

Prime:

Super mini-parapluie.

Vôtre, sans autres frais, à l'achat de tout article TanJay ou Alia à prix courant.

En vigueur jusqu'au
10 mai 1998.

TanJay

Louise Latreille
Fleuriste, Montréal

EATON

*Eaton déduira un montant équivalent à la TPS et à la TVQ du total de votre achat d'articles TanJay et Alia à prix courant, du 6 au 10 mai 1998.

Amateur de hockey capturé chez Chrétien

OTTAWA (PC) — Un partisan des Sénateurs d'Ottawa a réussi à escalader le mur d'enceinte de la résidence du premier ministre, aux petites heures du matin, dimanche.

Le jeune homme de 20 ans était du nombre des milliers de fans qui ont célébré dans les rues de la capitale la première victoire des Sénateurs en quart-de-finale de conférence, samedi soir.

IVRE ET BRUYANT

Ivre et bruyant, il s'est fait rapidement épingler, puisqu'il a déclenché le système d'alarme dès qu'il a posé le pied sur le sol. Il n'a passé qu'un bref moment derrière les barreaux, mais la police poursuit toujours son enquête et n'a pas encore fixé les chefs d'accusation qu'elle entend retenir contre lui.

Un porte-parole du premier ministre a dit que l'homme n'a même jamais constitué une menace pour Jean et Aline Chrétien puisque le couple se trouvait alors à leur résidence d'été, au lac Harrington.

La résidence officielle du premier ministre a reçu la visite d'intrus à deux reprises depuis l'arrivée au pouvoir de M. Chrétien.

MORT D'UN ENFANT L'hôpital s'excuse

La direction de l'Hôpital pour enfants de Hamilton, en Ontario, a présenté ses excuses aux parents d'une petite fille de quatre ans qui est décédée alors que ses médecins l'avaient retournée à trois reprises chez elle, persuadés qu'elle se remettrait sur pied. Mais Megan Smith est morte le 17 juillet 1997, victime d'un virus inconnu qui pourrait être l'hépatite X. Une série de facteurs se sont conjugués (les problèmes de communication entre membres du personnel de l'hôpital, une erreur de diagnostic et l'incapacité du personnel à écouter les informations fournies par les parents) pour reporter un transfert à Toronto pour une greffe du foie qui aurait pu lui sauver la vie. (PC)

Pas clair le dossier d'exportation d'eau

La confusion règne sur les rives du lac Supérieur car, bien que l'exportation relève d'Ottawa, le ministre ontarien de l'Environnement, Norm Sterling, ignore s'il existe une loi fédérale régissant la vente d'eau non traitée à l'étranger. Le ministre des Affaires étrangères,

Lloyd Axworthy, soutient que le Canada a une politique claire en la matière, mais souhaite discuter avec l'Ontario des « instruments légaux » dont dispose son gouvernement. Nova Group, une entreprise de Sault Ste. Marie, s'est vu accorder un permis provincial l'autorisant à exporter annuellement 600 millions de litres d'eau puisés à même le lac Supérieur. Elle vise principalement le marché asiatique. (PC)

Des BPC sur la route, en juin

Le transport des BPC de Saint-Basile-le-Grand à différents lieux d'élimination et de traitement devrait débuter au début de juin et nécessiter environ 1000 voyages de matières contaminées sur une période minimale de six mois. « On ne peut pas tout transporter d'un seul coup, a expliqué hier Robert Noël de Tilly, coordonnateur provincial du plan d'élimination des BPC. Les centres autorisés, comme celui de Swan Hills, en Alberta, ne peuvent recevoir qu'une quantité limitée de matières contaminées à la fois. C'est ce qui explique que l'opération s'échelonne sur plusieurs mois. » Saint-Basile-Le-Grand tient ce soir une dernière assemblée publique d'information au sujet de ce dossier. (PC)

PROCÈS OTIS

La fillette a été tuée parce qu'elle pleurait trop

MONTRÉAL (PC) — C'est parce qu'il en avait assez de l'entendre pleurer et de la voir refuser de manger que Michel Otis aurait sauté à pieds joints sur Kristina Blain, devant sa mère, Isabelle Blain, qui n'est pas intervenue.

Une fois l'enfant morte, c'est elle qui l'a déposée dans un bois près d'un chalet, à Saint-Colomban; avant d'abandonner le corps, elle l'a embrassé sur la bouche.

C'est sans émotion que la jeune femme a fait le récit des événements qui se sont déroulés à compter du 22 juillet dernier jusqu'au moment où le cadavre de Kristina a été retrouvé.

Détenue à la prison Tanguay, où elle attend son enquête préliminaire sous une accusation de meurtre prémédité, Isabelle Blain a été conduite, hier à Laval, devant la juge Ginette Piché, de la cour supérieure, qui préside le procès d'Otis, accusé de meurtre non prémédité. Durant toute la journée, elle a répondu d'une façon claire aux nombreuses questions des avocats Jean-

Pierre Boyer (Couronne) et Pierre Léger (défense). Selon elle, Otis a sauté à pieds joints à deux ou trois reprises sur sa fillette vers l'heure du midi, le 23 juillet, en la traitant d'enfant mongole. Peu de temps après, il l'aurait traînée et à un certain moment, Kristina est tombée et il lui aurait asséné un coup de pied entre les jambes à la hauteur du pubis.

Le lendemain, selon Isabelle Blain, les coups qui devaient causer la mort de l'enfant ont commencé à pleuvoir vers 22 h 30, après que Kristina eut été réveillée afin d'aller faire pipi.

Par la suite, il lui a donné des tranches de salami et, voyant qu'elle ne mangeait pas assez vite, soutient la mère, il lui aurait enfoncé la nourriture dans la bouche avec un doigt. Puis, poursuit-elle, il l'a envoyée dans un coin de la cuisine en lui disant: « Tu couches à terre comme un chien. » Elle a fait un geste pour se lever, il s'est mis à sauter, deux ou trois fois, à pieds joints sur la petite en se tenant après une chaise.



Nos véhicules d'occasion « Première » Optimum sont offerts avec un service d'assistance routière 24 heures.

Avec les véhicules d'occasion « Première » Optimum de General Motors, vous obtenez un service de qualité, qui ne s'arrête pas lorsque vous sortez de chez nous. Il vous suit partout où vous allez et vous assure la fiabilité d'une assistance routière 24 heures*. Recherchez l'enseigne

Véhicules d'occasion Optimum™ chez vos concessionnaires GM participants. Il s'agit du programme le plus rassurant sur le marché. Parce qu'il vous est offert avec un engagement qui ne s'arrête pas en cours de route. L'engagement General Motors. Pour plus d'information, composez le 1 800 463-7483.



UNE PROMESSE QUI TIENT LA ROUTE.

*En vigueur sur les véhicules d'occasion de catégorie « Première » Optimum, pendant toute la durée de la garantie et applicable sur des modèles de l'année courante et sur des modèles des quatre années précédentes comptant moins de 100 000 km. General Motors, GM, les logos GM, 1 800 463-7483 et Véhicules d'occasion Optimum sont des marques déposées de General Motors Corporation et/ou de General Motors du Canada Limitée.

LE MONDE

Kofi Annan tenaillé par le Rwanda

■ NAIROBI (AP, AFP) — C'est par « manque de volonté » internationale que les Nations unies n'ont pu éviter le génocide du printemps 1994 au Rwanda. Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, en tournée sur le continent noir, s'est une nouvelle fois expliqué, hier, sur le drame rwandais, avant de se pencher sur un autre de ces calvaires d'Afrique, celui du Soudan.

Au Kenya, troisième étape de son périple, le premier secrétaire général de l'ONU originaire d'Afrique sub saharienne souhaitait discuter des conflits régionaux, et notamment de l'interminable guerre civile du Soudan, après 15 ans et plus d'un million et demi de morts, aujourd'hui menacé par une nouvelle famine.

Mais le diplomate ghanéen a d'abord répondu à ceux qui lui reprochent, comme le magazine américain *New Yorker*, d'avoir été informé des préparatifs de massacres à grande échelle de la minorité tutsie, en 1994, mais d'avoir empêché les casques bleus de s'y opposer.

C'est la célèbre histoire du fax du général canadien Roméo Dallaire, chef de la MINUAR au Rwanda: le 11 janvier 1994, citant un haut responsable local, il faisait état de l'établissement de listes de tutsis et opposants hutus, préambule à leur extermination, et envisageait de saisir un stock d'armes. Mais Dallaire avait alors été prié de ne pas intervenir.

PASSIVITÉ INTERNATIONALE

L'ONU a depuis admis ne pas avoir transmis toutes ses informations au Conseil de sécurité. Mais les ambassadeurs de France, des États-Unis et de Belgique avaient été informés en totalité par l'envoyé de l'ONU au Rwanda, le Camerounais Jacques Booh-Booh. La clé de la question rwandaise,

symbole de l'échec international en Afrique, c'est donc le « manque de volonté », a expliqué M. Annan aux journalistes à Nairobi, notant que chaque pays a le droit de participer ou pas à une opération de maintien de la paix. Il a jugé aussi qu'« avec la froide sagesse que donne le recul », il est facile de dire ce qui aurait dû être fait. Le diplomate a ajouté qu'à l'avenir, tous, ONU, États-membres, pays en conflit ou journalistes, devraient agir pour éviter la violence.

Toujours sur le Rwanda, M. Annan s'est réjoui que Jean Kamanda, premier ministre du régime hutu après l'assassinat du président Habyarimana et du premier ministre Agathe Uwilingiyimana, ait plaidé coupable, vendredi, devant le Tribunal pénal d'Arusha. Il a émis l'espoir que M. Kamanda, jugé pour génocide, complicité, conspiration, incitation à la haine, témoignage contre les principaux ordonnateurs du génocide.

Et Kofi Annan a défendu le travail, pourtant contesté, du TPR: il a exclu qu'il quitte Arusha pour Nairobi, alors que nombreux sont ceux qui se plaignent de le voir installé dans cette ville perdue du Nord tanzanien.

Après le Rwanda, le Soudan, où ONG et agences onusiennes lancent un nouveau cri d'alerte: dans le Sud, en raison de la reprise des combats et de la sécheresse, 700 000 personnes sont menacées de famine.

« Unabomber » condamné à la prison à vie ferme

SACRAMENTO (AFP) — Theodore Kaczynski, surnommé « Unabomber », a été condamné, hier, par un tribunal de Sacramento (Californie) à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle pour avoir tué trois personnes et en avoir blessé plusieurs à l'aide de colis piégés envoyés sur une période de 18 ans.

Kaczynski, 55 ans, a écoupé de quatre condamnations consécutives à la prison à vie plus une peine de 30 ans de prison et une amende de 15 millions \$ US. Il a par ailleurs été condamné à verser aux familles des victimes tout revenu qu'il pourrait recevoir d'éventuelles publications.

L'homme, qui a vécu en reclus pendant de nombreuses années, s'est insurgé pendant l'audience contre l'idée avancée par les autorités selon laquelle il aurait tué par « vengeance personnelle ».

L'acte d'accusation est plein « de mensonges et de déformations. Je de-



Theodore Kaczynski

mande aux gens de réserver leur jugement en attendant que tous les faits soient rendus publics », a-t-il déclaré.

« Unabomber » a échappé à la peine de mort en plaçant coupable fin janvier, après un début de procès chaotique au cours duquel il avait demandé à assurer sa propre

défense.

Nombre de ses victimes étaient présentes au tribunal de Sacramento (Californie) pour assister à la condamnation de l'ancien professeur de mathématiques devenu ermite, qui avait mené sa campagne de colis piégés entre 1978 et 1995.



Le pape Jean-Paul II venait de nommer, hier, le colonel Alois Estermann commandant de la garde suisse pontificale.

Nouveau chef de la garde suisse tué avec sa femme par un caporal devenu fou

■ CITÉ DU VATICAN (AFP, AP) — Le nouveau commandant de la Garde suisse pontificale, le colonel Alois Estermann, a été tué, par arme à feu, à son domicile du Vatican, hier soir, ainsi que son épouse, Gladys Meza Romero, et un caporal de la garde, Cedric Tornay, qui serait à l'origine du drame, a-t-on appris au Vatican.

Selon un communiqué de la salle du presse du Saint-Siège, les trois corps ont été découverts par un voisin attiré par « un bruit important ».

L'arme d'ordonnance du caporal a été trouvée sous son corps et les premières observations permettent de penser que ce dernier a été pris d'un accès de folie, selon le communiqué du Vatican, qui laisse entendre que Ce-

Estermann avait servi de rempart auprès du pape, lors de l'attentat de 1981

droit de la célébration du 492^e anniversaire de la fondation de ce prestigieux corps.

La nomination du colonel Estermann était intervenue après plusieurs mois d'attente, le précédent commandant, le colonel Roland Buchs, ayant pris sa retraite, en novembre.

Le colonel Estermann, qui a été pendant quelques heures le 31^e commandant de la Garde suisse fondée le 21 janvier 1506, était originaire de Lucerne (Suisse).

La Garde suisse est le seul corps armé

du Vatican depuis 1970, quand Paul VI avait dissout ses armées, la Gendarmerie, la Garde noble et la Garde palatine.

À l'âge de 27 ans, Estermann s'était notamment distingué, le 13 mai 1981, en protégeant de son corps Jean Paul II blessé lors de l'attentat perpétré par le terroriste turc Ali Agca. Il avait accompagné le pape lors d'une trentaine de voyages à l'étranger.

Le colonel Estermann, un polyglotte parlant cinq langues (allemand, espagnol, italien, français, anglais), avait fait des études d'agriculture avant d'obtenir un diplôme de commerce à Lucerne, en 1975. Il avait suivi des cours de perfectionnement militaire et de langues en Suisse, Grande-Bretagne, Espagne et Italie. Il était également diplômé en théologie à l'Institut Caymari à Rome.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

Après avoir été officier dans l'armée suisse, il avait été nommé capitaine de la Garde suisse, en 1980.

JAPON

Tsunami mineur

À la suite du tremblement de terre de 7,7 sur l'échelle de Richter, l'agence centrale météorologique japonaise a publié un avis de raz-de-marée pour les îles Ryukyu, en précisant que les vagues pourraient atteindre plus de deux mètres. Des centaines d'habitants de l'île d'Ishigaki, la plus proche de l'épicentre, ont fui les côtes en voiture. Mais le premier tsunami n'avait que 10 cm de hauteur et l'alerte a été levée deux heures plus tard. Le séisme, dont l'épicentre se situait à 260 km au sud-ouest de Tokyo, a été ressenti sur la côte est de Taïwan. (AP)

DANEMARK

Des poulets féroces

La grève générale au Danemark qui entraine dans sa deuxième semaine, hier, a des effets inattendus: les abattoirs de poulets étant à l'arrêt, les gallinacés font en quelque sorte le travail eux-mêmes en s'entretenant, car ils deviennent trop gros par rapport au maigre espace dont ils disposent dans les poulaillers industriels. Même si les 550 000 grévistes restent minoritaires par rapport à la population active, de nombreux Danois ne peuvent se rendre à leur travail à cause de la grève et de la pénurie de carburant. Les taxis de Copenhague sont sur le point de manquer d'essence. Hier, le trafic des autobus était réduit à un bus sur trois dans la capitale tandis que le service a été totalement interrompu à Odense, la troisième ville du pays. La pénurie risque aussi d'interrompre les livraisons de produits laitiers et de produits frais. L'aéroport de Copenhague était quasiment fermé au trafic et les marins pêcheurs sont contraints de rester à terre à cause de la grève des conserveries. (AP)

AUSTRALIE

Victoire des dockers

Coup de théâtre, hier. La Haute Cour de justice d'Australie a ordonné, hier, la réintégration des 1400 dockers licenciés par leur employeur le 7 avril, ouvrant la plus grande crise sociale qu'a connue le pays depuis des années. Les sept juges les plus importants du pays ont ainsi infligé une défaite retentissante, par six voix contre une seule, à la société Patrick Stevedores, en rejetant son appel de la décision d'un tribunal fédéral qui avait décidé la réintégration provisoire des dockers, défendus par leur syndicat, le Maritime Union of Australia (MUA). Annoncée depuis la Haute Cour de Canberra à l'ensemble du pays, la décision constitue également une grave défaite pour le gouvernement australien qui avait soutenu les licenciements afin d'affaiblir le MUA. (AFP)

FRANCE

Chirac mis en cause

Jacques Chirac, président de la France, a été cité par un témoin clef dans la longue enquête judiciaire sur le financement passé de son parti néogaulliste, le RPR, selon *Le Monde*. L'ancien ministre Robert Galley a affirmé devant un juge, selon le journal, que M. Chirac, alors maire de Paris, l'avait chargé, en 1984, de trouver, en le nommant trésorier, les moyens de financer le RPR. « Jacques Chirac m'avait fait part de la misère financière du mouvement qui nécessitait donc de grands efforts d'imagination pour arriver à collecter les fonds nécessaires », aurait affirmé M. Galley au juge Patrick Desmure. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Cancer: l'espoir!

Deux nouveaux médicaments, qui ont permis d'éliminer totalement les tumeurs cancéreuses au cours d'essais préliminaires sur des souris, ont commencé à susciter une vague d'optimisme aux États-Unis sur le front de la lutte contre le cancer, rapportaient, hier, des médias américains. Selon une étude de l'hôpital pour enfants de Boston, l'angiotatine et l'endostatine agissent en interrompant la circulation du sang qui abreuve les tumeurs cancéreuses et leur permet de se développer. Administrés par injections intraveineuses à des souris, ces médicaments, produits à partir de protéines dans le sang humain, ont fait disparaître leurs tumeurs cancéreuses et empêché leur multiplication. (AFP)

Des négociations sur le M.-O. s'intensifient

■ LONDRES (d'après AFP) — Les discussions entre le secrétaire d'État américain et les dirigeants israélien et palestinien avaient pris, hier soir, l'allure d'une vraie négociation, Madeleine Albright entamant une navette entre Benjamin Netanyahu et Yasser Arafat.

Après avoir rencontré une première fois séparément les deux hommes, respectivement pendant quatre heures et demie et une heure quarante cinq minutes, M^{me} Albright est retournée voir M. Netanyahu à son hôtel pendant une heure environ, en début de soirée.

Selon son porte-parole, James Rubin, elle devait retrouver M. Netanyahu, ce matin, autour d'un petit déjeuner, puis M. Arafat. Pendant la nuit, les Américains vont maintenir les contacts avec les deux parties à un niveau inférieur.

M^{me} Albright « est déterminée à (...) s'assurer que les rencontres de Londres débouchent sur des décisions »

susceptibles de tirer le processus de paix de l'impasse où ils se trouvent depuis 13 mois, a souligné M. Rubin.

« Rien n'indique pour l'instant, a-t-il ajouté, que nous pourrions rapprocher les positions très divergentes (des deux camps), mais la situation requière autant d'efforts que possible ».

Les pressions qu'exerce M^{me} Albright sur les Israéliens ont pour but d'obtenir un retrait significatif de l'armée israélienne de Cisjordanie, de l'ordre de 13%. Aux Palestiniens, M^{me} Albright réclame qu'ils assurent une sécurité suffisante pour que les Israéliens acceptent de retirer leurs troupes. Sur ces deux points essentiels, « les désaccords restent importants ».

Un accord permettrait de lancer enfin les négociations sur le statut final des territoires palestiniens autonomes, dont le sort de Jérusalem que les deux parties revendiquent comme capitale.

« POUR GAGNER DU TEMPS »

Ces négociations auraient dû démarrer, il y a un an, et sont censées se conclure le 4 mai 1999.

Le fait que les rencontres se prolongent à Londres et le ton plus conciliant adopté par M. Netanyahu devant la presse ont suscité un regain d'optimisme, amenant l'entourage de M^{me} Albright à se déclarer « un petit peu plus optimiste ».

« Il est possible d'enregistrer des progrès », a affirmé M. Netanyahu au sortir de sa première rencontre avec M^{me} Albright. « Il existe une volonté politique, de part et d'autre, d'aller de l'avant ».

Un optimisme tempéré par les Palestiniens. Ceux-ci insistent pour qu'Israël accepte la proposition américaine d'un retrait de 13,1%. M. Arafat a adopté ce chiffre mais M. Netanyahu s'en tient officiellement à 9%.

« Ce que nous savons à ce stade ne nous donne pas l'impression que Benjamin Netanyahu ait accepté l'initiative américaine », a expliqué Nabil Shaath, un des négociateurs palestiniens accompagnant Arafat à Londres. Or, a-t-il dit, « la position palestinienne est que l'initiative américaine constitue la base » des discussions.

Selon des diplomates israéliens, M. Netanyahu a proposé un retrait global de 13% mais qui laisserait à l'Autorité palestinienne un niveau de souveraineté inférieur pour 4%.

Saeb Erakak, un des principaux négociateurs palestiniens, a accusé M. Netanyahu de « poursuivre son jeu habituel pour gagner du temps ».

TANGUAY

On sort la marchandise

PAYABLE L'AN PROCHAIN EN JANVIER 1999

GENERAL  ELECTRICLAVEUSE 

(159920)

- 6 programmes
- 3 choix de température
- 3 niveaux d'eau

SÈCHEUSE 

(205572)

- 3 programmes
- Porte réversible
- Séchage automatique


 TRÈS GRANDE CAPACITÉ

L'ensemble:

899⁹⁰

Gibson



L'ensemble:

699⁹⁰

LAVEUSE

(206690)

- 2,7 pi cu
- 5 cycles

399⁹⁵

SÈCHEUSE

(206695)

299⁹⁵

McCLARY



L'ensemble:

799⁹⁰

LAVEUSE

(159929)

- Grande capacité
- 2 niveaux d'eau
- 3 choix de température
- Lavage/rinçage
- 4 programmes
- Noir sur blanc seulement

459⁹⁵

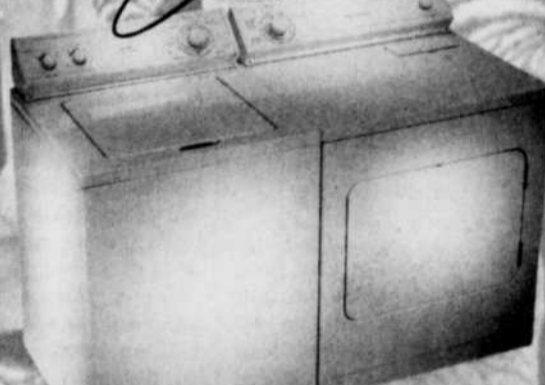
SÈCHEUSE

(159932)

- Très grande capacité
- Panier en Permatuf à l'épreuve de la corrosion
- Châssis entièrement en acier galvanisé
- Noir sur blanc seulement

339⁹⁵

Whirlpool



L'ensemble:

849⁹⁰

LAVEUSE

(178218)

- 6 programmes
- 3 choix de température
- 2 niveaux d'eau
- Super capacité

SÈCHEUSE

(178094)

- 4 programmes
- Séchage automatique
- Porte réversible

HOTPOINT



L'ensemble:

849⁹⁰

LAVEUSE

(192837)

- 6 cycles de lavage
- 3 niveaux d'eau
- Système d'antidébalancement

489⁹⁵

SÈCHEUSE

(192842)

- Séchage automatique
- Porte réversible

359⁹⁵
 A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

www.tanguay.qc.ca

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province

COMMANDE TÉLÉPHONIQUE - Utilisez nos lignes sans frais

AVANTAGE
1-800

LÉVIS : 5720, boul. Étienne-Dollaire (angle Kennedy) 1 800 563-4511 (418) 833-4511

BEAUPORT : 535, boul. Sainte-Anne 1 800 563-6282 (418) 667-6282

LES SAULES : Carrefour Les Saules - 5150, boul. de l'Ornière 1 800 563-4411 (418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES : 2200, boul. des Récollets 1 800 465-2200 (819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE : 822, boul. Sainte-Anne, Rte 132, Cité de Rimouski

1 800 463-4411 (418) 725-4411

CHICOUTIMI : 1990, boul. Talbot 1 800 363-4711 (418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP : 245, Hôtel-de-Ville 1 800 510-4711 (418) 867-4711

* Sous réserve de l'approbation
du service de crédit, ne payez
que les taxes de vente. Cartes de
crédit acceptées.